

## Mort coincé entre un train et son véhicule

**MAGOG (psj)** — Un conducteur a perdu la vie dans une collision impliquant sa camionnette GMC, modèle Jimmy, et un convoi ferroviaire de la compagnie CP Rail, vers 14 heures hier, sur la route 112, à Magog même.

Le tragique accident, survenu à la hauteur de la pointe Merry, a entraîné la mort de M. Jean Gaudreau, âgé de 63 ans, domicilié à Austin.

Le véhicule de la victime se serait immobilisé sur la voie ferrée à l'approche du convoi de 57 wagons et de trois unités de tête se dirigeant vers Sherbrooke.

D'après les informations obtenues, M. Gaudreau a tenté de s'en-

lever de là en faisant marche arrière mais ce fut peine perdue.

À la dernière seconde, il a tenté le tout pour le tout en sautant hors de la camionnette pour s'éloigner de la voie ferrée mais le convoi devait le coincer entre la locomotive de tête et le véhicule.

Les policiers Raymond Poulin et Jean-Paul Leduc, de la Sûreté municipale de Magog, ont été dépêchés sur les lieux pour le constat de la tragédie.

Le convoi n'a pas déraillé sous le choc mais des réparations ont été nécessaires avant la poursuite de l'itinéraire.

Il s'agissait du seul incident majeur survenu durant la deuxième offensive blanche de la semaine, à Magog et à travers la région.

## Tête à tête Mulroney-Lévesque Constitution: pas de pourparlers avant Pâques

**QUEBEC (PC)** — Le premier ministre Brian Mulroney et son homologue québécois René Lévesque ont convenu, hier, de reporter à après Pâques le début de discussions plus formelles sur la constitution.

En conférence de presse, après avoir rencontré M. Lévesque pendant près de deux heures, le premier ministre Brian Mulroney a toutefois précisé qu'il n'était "pas confiant, mais j'ai espoir de trouver une formule" susceptible de satisfaire le Québec.

Démontrant un optimisme prudent sur le dossier constitutionnel, M. Mulroney a insisté à plusieurs reprises sur le caractère "cordial" de son face-à-face avec M. Lévesque.

Pour M. Mulroney, ce délai aux pourparlers constitutionnels ne signifiait pas qu'Ottawa désirait attendre la tenue d'élections provinciales avant de s'asseoir avec le Québec pour négocier.

Dans les prochaines semaines, le "dialogue se poursuivra, moins formel, moins institutionnel, mais fructueux", a dit M. Mulroney, ajoutant qu'il envisageait de progresser avec "circonspection et un optimisme modeste" dans les dédales des pourparlers constitutionnels.

"M. Lévesque et moi avons

des agendas chargés... de temps à autre nous allons nous rencontrer et discuter des questions constitutionnelles et économiques et je pense que, aux alentours ou rapidement après Pâques, on devrait se rencontrer pour des discussions plus complètes à ce sujet", a dit M. Mulroney.

C'est à l'instigation du premier ministre Lévesque que des discussions constitutionnelles ont été repoussées aux alentours d'avril.

Toutefois, des sources fédérales ne cachaient pas que M. Mulroney était tout aussi sceptique de repousser ces questions au-delà de l'agenda chargé du début de l'année.

Présents sur la même tribune, MM. Mulroney et Lévesque ont souligné que "la balle était désormais dans le camp" provincial.

M. Mulroney a aussi confirmé que les deux gouvernements annonceraient "dans les prochains jours" la signature du renouvellement de l'entente Ottawa-Québec sur le développement économique.

# la tribune

75e ANNÉE — No 249 — 36 PAGES — 4 CAHIERS — SHERBROOKE, VENDREDI 7 DÉCEMBRE 1984 —

(SAMEDI 65¢) 40¢  
Livraison à domicile  
\$2.35 par semaine

Par des pirates de l'air à l'aéroport de Téhéran

## 6 otages abattus



Un passager qui vient d'être abattu par les pirates de l'air, à l'aéroport de Téhéran, est transporté de l'avion vers une ambulance.

**TEHERAN (AFP)** — Un véritable massacre a marqué jeudi le détournement de l'Airbus koweïtien sur Téhéran: quatre — peut-être cinq — des otages ont été abattus par les quatre pirates de l'air, qui semblent de plus en plus nerveux et résolus au pire.

Un premier otage avait été tué mardi, peu après l'arrivée sur l'aéroport de Téhéran-Mehrabad de l'appareil assurant la liaison Dubaï-Karachi, ce qui porterait à six le nombre de passagers exécutés.

Deux Américains, des fonctionnaires de l'Agence américaine pour le développement international (AID), figurent apparemment parmi les otages abattus hier, a indiqué jeudi soir le département d'État, dans une déclaration qui précise se fonder sur les informations qui lui ont été fournies par des diplomates suisses dans la capitale iranienne.

Malgré l'arrivée d'un haut fonctionnaire koweïtien venu participer aux négociations, la journée de jeudi est rapidement devenue un cau-

chemar, avec le début du massacre systématique des passagers.

Moins de dix minutes après qu'un dialogue se fut engagé entre le haut fonctionnaire koweïtien et les quatre pirates qui se disent palestiniens, et pourraient être libanais, un passager était amené dans le poste de pilotage, selon de très bonnes sources.

"Je suis un musulman. Je suis un musulman", surpliait celui-ci dans la radio en communication avec la tour de contrôle. Une détonation: un passager koweïtien venait d'être tué. Moins de deux heures plus tard, un Pakistanais était conduit à la porte de l'appareil. "Quand j'ai senti qu'ils allaient me tuer, j'ai agi instinctivement en me disant que je n'avais plus rien à perdre".

a pu raconter aux journalistes M. Dil Dar, 28 ans, qui a réussi à s'échapper, bousculant les pirates et s'entuyant sous leur feu.

Dix minutes plus tard, un autre passager, probablement de nationalité américaine et fonctionnaire de l'AID, était abattu devant la porte de l'avion.

Au cours des fusillades survenues dans la matinée, une troisième personne pourrait avoir été tuée, mais cette information de bonnes sources n'a pas été confirmée officiellement.

A chaque fois, le chantage était le même: les pirates exigeaient la satisfaction de leur demande — la libération par le gouvernement koweïtien de militants islamiques arabes condamnés au Koweït — et menaçaient de tuer un otage. Devant le refus des autorités koweïtiennes, ils mettaient leurs menaces à exécution.

Vers 16h00 locales un nouveau passager était tué sur la passerelle où deux pirates négociaient avec un officiel iranien qui se trouvait au pied de l'avion. L'otage avait essayé de pousser l'un des pirates en bas de l'escalier et ce dernier avait alors vidé son revolver sur lui, le touchant de six balles, selon des témoins directs.

Quelques minutes plus tard, un autre otage était conduit à la porte et abattu dans les mêmes conditions, selon des témoins dignes de foi. Ce dernier incident n'a toutefois pas été confirmé par les médias officiels iraniens.

À 18h30 locales, après une attente tendue de près d'une heure, un groupe de 30 passagers était libérés, en majorité des Pakistanais et des Koweïtiens, selon la télévision iranienne. On ignore ce qui a conduit les pirates à ce geste d'apaisement.

bonne  
journée!



## Le massacre à Compton Station Ronald Pouliot ignorait que l'arme était chargée

... a-t-il soutenu lors de son témoignage

A 2

## Les Canadiens vaincus 5 - 4 Le tour du chapeau de Claude Larose n'a pas suffi

D 1

## Michel Duclos: un seul bras ... et une volonté de fer — DANS L'EXTRA DE SAMEDI

**TEMPERATURE**  
ENSOLEILLE: - 18 — - 4°C.  
DEMAIN: VARIABLE C-8

Aujourd'hui

### SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS ..... C-2
- BANDES DESSINÉES... C-7
- DECES ..... C-9
- DE TOUT DE TOUS ..... C-8
- FINANCE ..... B-4
- PETITES ANNONCES... C-4
- ROMAN ..... C-10
- SPORTS ..... D-1
- VIVRE EN '84 ..... C-1

René Lévesque devrait faire un référendum pour avoir le mandat de négocier le fédéralisme renouvelé.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

**SHERBROOKE (PSJ)** — Les Estriens apprennent vite!

Avec deux tempêtes en quatre jours, celle d'hier approchant les 35 centimètres de neige, ils n'avaient guère de choix et ils ont démontré qu'avec un peu de pratique, ils savaient tirer parfaitement leur épingle du jeu, pour ne pas dire leurs bottes ou leurs pneus du banc de neige.

L'exclamation du lieutenant Gerald Lepage, un des routiers de la gendarmerie de la Police municipale de Sherbrooke, voulait tout dire: "C'est extraordinaire! A peine trois ou quatre accrochages."

Quelle différence d'avec la tempête de lundi où les accrochages ont atteint la centaine et plus.

Trois ou quatre collisions étaient le lot des accidents pour toute la matinée, donc pour le plus fort de la tempête, car dès l'heure du midi,

Cette 2e tempête en 4 jours a approché les 35 centimètres... mais a causé peu d'accrochages

la tempête était visiblement essouffée.

À la fin de l'après-midi, on parlait d'une dizaine d'accrochages sans gravité.

Dans les corps policiers de la région métropolitaine, même phénomène: très peu d'incidents dus à la tempête.

Même que le météorologue Paul-André Renaud, d'Environnement Canada, a dit vers 13 heures qu'il était tombé depuis la nuit 31 centimètres et que trois ou quatre centimètres tout au plus s'ajouteraient au moelleux tapis blanc.

Il n'y a pas de record pour cette chute de neige mais il s'agit d'une saperlipopette de bonne moyenne. Faut dire que le 6 décembre 1981, 40 centimètres (39,6 pour les puristes) avaient enveloppé l'Estrie.

Pour plusieurs personnes, surtout les écoliers du primaire et du secondaire à travers toute la région, la journée d'hier était terminée avant même d'avoir débuté.

Dès l'aube, les médias électroniques informaient les parents et les étudiants que l'ensemble des écoles de l'Estrie resteraient fermées, qu'il n'y aurait pas de transport scolaire et que seuls les plus vieux, cégépiens et universitaires, étaient invités à se rendre à leurs cours.

M. Renaud a estimé que dans le plus fort de la tempête d'hier, la neige tombait à un rythme de sept centimètres à l'heure.

La mauvaise surprise d'hier n'était pas tant la quantité de neige déversée sur la région mais les bourrasques de vent provoquées par des souffles de 30 à 50 kilomètres-heure qui se sont levées en soirée.

En plus de rendre la visibilité particulièrement difficile, elles ont fait fléchir les températures jusque dans les moins 15 degrés Celsius.

Ce n'est pas aujourd'hui qui se produira la fonte de cette couche de neige car la température restera relativement froide, dans les moins 6 degrés Celsius. Les vents seront modérés. Le dégagement devrait se faire au plus tard en avant-midi.

• Inconvénients à la tonne A 5

UN APPEL OECUMÉNIQUE MONDIAL



**NOËL** pour la **PAIX**

Allumez la flamme de la paix! LE 24 décembre au soir à 9h.

LE 9 DÉCEMBRE, ACHETONS NOTRE BOUGIE DE NOËL POUR LA PAIX.

ACTION FRATERNITÉ INTERNATIONALE Un secteur de Caritas-Sherbrooke inc.  
636, rue Québec, Sherbrooke, Qc J1H 3M2 819 / 566-6345

Ronald Pouliot affirme n'avoir jamais projeté de tuer personne

# Il ignorait que l'arme était chargée

**MONTREAL (PC) — Ronald Pouliot, l'aîné de la famille de ce nom, et le premier à subir son procès pour le quadruple meurtre du 20 juin dernier, à Compton Station, n'a jamais projeté de tuer personne, et il se dit même innocent de la mort de Gaston Scalabrini, qu'il a pourtant tiré en plein visage.**

## Marc Pouliot: en délibéré

**SHERBROOKE —** La Cour d'appel du Québec a pris en délibéré la demande du ministère public qui tente d'obtenir l'autorisation d'en appeler de la sentence de deux ans moins un jour de détention imposée à Marc Pouliot. Ce dernier avait été condamné le 24 octobre pour l'enlèvement et la séquestration de Renaud Paquette, Gaston Scalabrini, Jean-Pierre Truchon et Mme France Michaud ainsi que voies de fait sur les trois hommes.

Le procureur Thomas Walsh estime que ces crimes mériteraient plutôt une peine de cinq ans. Le défenseur Claude Leblond a fait une étude de la jurisprudence qui tendrait à démontrer que les "first offenders" bénéficient généralement d'une peine inférieure à deux ans même lorsqu'il y a violence.

C'est ce qu'il a soutenu devant le jury des assises, hier, en déclarant que, pour sa part, il voulait tout juste faire peur aux quatre jeunes gens que l'on avait fait descendre du camion, en bordure de la route. Et, lorsqu'il a épaulé dans la direction du premier "fusillé", il ne savait tout simplement pas que l'arme était chargée. Il explique toutefois qu'en voyant tomber le jeune homme, il a ressenti un choc terrible, dont il ne s'est jamais totalement remis. C'est d'ailleurs pourquoi il a immédiatement passé, sur son ordre, l'arme à son frère Mario, qui a rapidement descendu Paquette et Truchon. Puis son avocat, Me Ronald Schacter, fait expliquer au jeune

homme pourquoi il a ensuite poussé la jeune France Michaud vers le ravin, avant que son frère ne la tue à son tour. Il répond que si l'a posé ce dernier geste, avant de s'esquiver au moment de l'inhumation sommaire des cadavres, sous des feuilles et des branchages, c'est qu'il avait justement peur des réactions de Mario, sur lequel, pendant tout son témoignage, il a constamment fait retomber le gros des responsabilités. Il révèle même que pendant qu'on tentait de faire disparaître les vestiges de la quadruple tuerie, il a caché les clefs de la camionnette sous la banquette avant. "Pourquoi?", lui a demandé mon procureur. "Parce que je voulais retarder

leur fuite, s'il m'arrivait quelque chose". Le jeune homme, membre d'une famille de douze enfants, dont le père est opérateur de machinerie lourde et la mère enseignante, avait précédemment expliqué qu'il était ivre, au moment de ces événements. C'est qu'il avait déjà bu, avec ses frères, une dizaine d'onces de vodka mélangée à de la crème de cacao, et ingurgité une vingtaine de bouteilles de bière. Au cours des préliminaires de l'affaire, dans la cuisine de la maison familiale, il dit n'avoir porté que peu de coups, même si, à un certain moment, il a pu menacer Paquette de lui casser les doigts ou de lui arracher les ongles, s'il ne donnait pas rapidement les noms de ceux qui avaient participé au sac

des deux chalets de ses parents. Si on avait emmené les trois jeunes gens en fort petite tenue, c'était, selon lui, pour leur faire honte, et si on a repris la route avec eux, ensuite, c'était pour leur faire visiter la scène de leur forfait, qu'ils persistaient à nier. Mais conducteur de la camionnette où les "condamnés" étaient entassés, il passa tout droit à la route conduisant aux demeures secondaires de la famille. Ivre à en perdre le sens de la direction, il faillit à quelques reprises prendre le champ, avec son "chargement", et c'est alors qu'il stoppa près d'un ponceau, pour le plus grand malheur des quatre, à qui Mario avait prêté, une heure plus tôt, qu'ils ne reverraient pas le soleil.

## 3e cause transférée à Montréal

**SHERBROOKE —** La cause de Jean-Luc Pouliot, âgé de 50 ans, de Compton, a été transférée du district judiciaire de St-François à celui de Montréal. Cette décision a été prise hier par le juge Paul-M. Gervais de la Cour supérieure. Il s'agit de la troisième cause de Pouliot à être référée à Montréal

après celle de Mario et de Ronald, cette dernière se trouvant déjà devant jury. Jean-Luc Pouliot doit répondre d'accusations d'enlèvement et de séquestration de Renaud Paquette, Gaston Scalabrini, Jean-Pierre Truchon et Mme France Michaud, le 26 juin, ainsi qu'utilisation d'arme à feu et complicité après leur meurtre.

# 10 000 \$ de marchandise volée saisie chez Liquidations Gemma

**SHERBROOKE (psj) —** Des policiers de la Communauté urbaine de Montréal, aidés des membres des Enquêtes criminelles de la Police de Sherbrooke et d'enquêteurs pour les magasins Sears, ont effectué une perquisition et saisi de la marchandise volée dans les locaux de Liquidations Gemma, situés sur la rue Belvédère sud, à Sherbrooke. La police a saisi 268 douillettes, 50 caisses de pâte dentifrice et une couple de caisses de pantoufles en denim, le tout évalué à quelque 10 000 \$. Ces marchandises proviendraient de vols effectués par les membres d'un réseau, spécialisé dans le vol de contenu de camions-remorques, à Montréal. Les sergents-détectives Denis

Rousseau et Yves Richard, membres de l'unité des crimes majeurs à la police de la CUM, étaient sur la piste de ces spécialistes. Ce sont eux qui ont mené les opérations avec les détectives sherbrookiens. L'enquête des sergents-détectives Rousseau et Richard les a conduits à Sherbrooke, mercredi soir. Ils y ont passé la journée de jeudi pour la perquisition et la saisie des marchandises. D'autres perquisitions sont à venir, si cela n'a pas déjà été fait, dans d'autres villes dont Trois-Rivières. La Tribune a appris que les 268 douillettes proviennent d'un lot de 1700 douillettes d'une valeur totale de 65 000 \$ volées dans une remor-

que, à Montréal. Les douillettes étaient destinées aux magasins Sears. Le vol avait été commis le 14 novembre. Depuis ce jour, les enquêteurs étaient sur la piste des voleurs. Même si l'opération policière a été extrêmement discrète des témoins ont remarqué qu'un camion

Sears avait été placé devant une porte de côté des locaux de Liquidations Gemma durant une bonne partie de la journée d'hier. Les policiers s'affairaient à déballer de grosses boîtes contenant les douillettes et à les déposer dans le camion. L'opération a duré presque tout le jour.

## Un an aujourd'hui Métro Police n'a pas manqué de boulot

**SHERBROOKE (psj) —** Un total de 17 000 appels reçus, la rédaction de 1 517 rapports d'événement, l'enregistrement de 565 plaintes au criminel, le constat de 413 accidents de la route (dont deux ont tué autant de personnes et 55 en ont blessé 70), trois meurtres perpétrés sur le territoire et 285 000 kilomètres parcourus par les véhicules de patrouille.

Le corps Métro Police Ascot-Lennoxville fêtera sa première année d'opérations à 20 heures, ce soir et le moins que l'on puisse dire, c'est que les 16 membres de ce service de police, y compris le directeur Richard Tremblay, n'ont pas manqué de boulot tout au long de l'année. A l'occasion de cette première année complétée aujourd'hui, La Tribune avait demandé au directeur Tremblay de lui tracer un bilan de ce qui s'est fait entre le 7 décembre 1983 et le 7 décembre 1984. Le directeur a tenu à préciser qu'il ne s'agissait pas d'un rapport annuel, rapport qui sera complété avec la fin de l'année 1984. "Nous avons mis beaucoup d'efforts en vue de l'implantation de comités de protection du voisinage tant à Lennoxville que dans Ascot Ct. Nous avons consacré beaucoup de temps pour les comités Parents-



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Les policiers ont déposé dans un camion de grosses boîtes contenant des douillettes volées dans la métropole.

## FAITS DIVERS

### • 3 blessés dans un télescopage

**SHERBROOKE (psj) —** Trois hommes ont subi des blessures dans un accident de la circulation, survenu vers 02h15, dans la nuit de mercredi à jeudi, sur le pont de la rue Grandes-Fourches, dans le centre-ville. Une automobile a embouti un camion de déneigement de la Ville qui était immobilisé, clignotants allumés, en queue de file sur le pont. Roger Sinotte, de Sherbrooke et Jean-Guy Sinotte, de Bromptonville ont subi des blessures dans la collision. Ils prenaient place dans l'automobile. L'état de Roger Sinotte a été décrit comme sérieux. Dans le camion, M. Clifford Roseberry, de Sherbrooke a subi des blessures légères. Les trois blessés ont été transportés par ambulance au Centre hospitalier Hôtel-Dieu.

### • Plongeurs de la SQ en demande

Les plongeurs de la SQ ne chôment pas par les temps qui courent. Ils ont été demandés en Estrie pour plusieurs opérations. D'abord pour mener des recherches dans la rivière St-François, à Melbourne, au sujet de la disparition de Mme Lucienne Ayotte, âgée de 74 ans, qui aurait pu s'y noyer. Ces recherches ont eu lieu hier. La veille, ils avaient cherché un fusil pouvant être relié à un des dossiers auxquels doit répondre Mario Cyr, accusé de deux meurtres. Une arme aurait été jetée dans la St-François, selon un témoin dans ces dossiers. Puis il y a une curieuse d'histoire de voiture repérée par des plongeurs au fond du Lac Memphrémagog. Il y a beaucoup de confusion au sujet de cette affaire puisque des témoignages voudraient qu'il y ait des occupants dans cette voiture. D'après des informations prises auprès de la Sûreté municipale de Magog, le dossier serait clos depuis quatre ans et il n'y aurait personne à bord de la voiture. Pourtant un plongeur croit dur comme fer que ce qu'il a vu ou entrevu pourrait être des silhouettes. Quoi qu'il en soit, on n'a jamais entendu parler de disparition remontant à 1981, pouvant être reliée à cet incident. Les plongeurs de la SQ seraient invités à aller voir ce qu'il en retourne au sujet de cette voiture reposant à dix mètres de fond.

Le conseil d'administration de l'Orchestre symphonique des jeunes de Sherbrooke est sûr que le directeur musical de l'ensemble Jacques Clément est un peu magicien sur les bords... car il a réussi, à quatre jours d'intervalle seulement, à remplacer à pied levé et dans le même répertoire le soliste invité au concert de Noël qu'offrira l'Orchestre en fin de semaine avec les Petits chanteurs de Granby... En effet, ayant dû se désister pour cause de maladie, Claude Corbeil sera remplacé par le chanteur Edgar Charlebois également de l'Opéra de Montréal...

Francine Dupont de Rock-Island a récemment mérité le titre de Maître photographe dans le cadre du congrès de la Corporation des Maîtres photographes du Québec.

Une enquête policière est actuellement en cours parce que la serveuse Colette Saint-Hilaire pense que le chanoine Forgues est en train de se monter une coutellerie.

Roméo Fortin ne portait plus à terre, hier matin... il venait de recevoir du gérant général des Nordiques de Québec, Marius Fortier, une épinglette aux armes de cette équipe parce qu'il a abandonné les rangs des partisans des Canadiens de Montréal dès qu'il a appris que Guy Lafleur accrochait ses patins pour de bon... M. Fortier lui a aussi demandé une liste de nouveaux partisans des Nordiques que Méo s'efforce de dresser le



plus rapidement possible... Son rêve serait de devenir dépisteur pour les Nordiques, mais il semble qu'il serait un peu gêné de rencontrer son ami Roger "Gee" Roy qui, lui, est dépisteur pour les Canadiens...

Marcel Fontaine s'occupe du dîner ce midi à la Loge 67 des Elans, 240 rue Montréal. Au menu, soupe, steak minute et dessert. Invitation à tous.

Il y a des vendeurs qui sont détestables, des comptables aussi, mais ça ne semble pas être le cas de Pierre Paquette et de Jacques Simoneau qui ont, à ce qu'il paraît, donné des conseils très judicieux à trois clients, Ber, Jean-Yves et Michel...

Un maniaque, c'est un maniaque! Si vous vous êtes cru bien brave et bien bon de faire de la planche à voile au milieu d'octobre, sachez qu'il y en a de plus mous. En effet, Roger Courchesne a bravé le froid du lac Memphrémagog pour ensuite la glace dans sa voile et filer sur le lac des Nations, et ce pas plus tard que le 30 novembre. Faut le faire!

Marie-Josée Bolduc a obtenu la meilleure note en langue anglaise dans un collège anglophone de St. Catharines, en Ontario, où elle vient de suivre un stage. Elle retient de son père, le notaire Armand Bolduc, qui est un polyglotte remarquable, et peut même rédiger un testament en latin.

*d'une ligne à la page*

PUBLICITE  PUBLI REPORTAGE  CONCOURS  
PUBLI PROMOTION  ANNONCES  RELATIONS PUBLIQUES

**BINGO 2575**

la tribune

**UN SEUL MARATHON MONTANT A GAGNER 2,575\$**

Les gagnants doivent appeler à 563-1818

**MARATHON - CARTE BLEUE**

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
Mercredi, le 5 décembre 1984:  
I-19

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
Jeudi, le 6 décembre 1984:  
N-40

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
Vendredi, le 7 décembre 1984:  
G-51

**la tribune** Courrier de deuxième classe Enregistrement No 1539

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.  
Tel.: 569-9201, J1K 2X8  
Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

YVON DUBE  
Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT  
Rédacteur en chef

FRANCOIS VAILLANCOURT  
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNE  
Directeur du service du tirage

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201  
Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

**PARTICIPEZ A NOTRE PROCHAIN BINGO SAMEDI dans la tribune**

**L'ENVELOPPE D'ARGENT**

CHLT RADIO 63

9.30:	..... \$
10.30:	..... \$
11.30:	..... \$
15.30:	..... \$

**PRENEZ EN NOTE TOUS LES MONTANTS DU LUNDI AU VENDREDI!**

**Date limite 31 DÉCEMBRE '84**

**500,00 \$ de subvention**

Après le 31 décembre 1984, la subvention fédérale pour le programme d'isolation thermique des résidences canadiennes (P.I.T.R.C.) sera réduite de 60% à 33 1/3%.

Appelez-nous pour de plus amples informations à ce sujet.

(819) 563-8333

ACCREDITATIONS: de l'Office des Normes Générales du Canada (D.N.G.C. N° 1681)

Nous utilisons et vendons la laine minérale RED TOP

**Clément Fortier & Associés**

**La Quotidienne** 432-0000

Sentences concurrentes totalisant 77 ans de prison

# Peine de 15 ans à "Passe-muraille"



Daniel Pruneau, mieux connu sous le surnom de "passe-muraille", à son arrivée au palais de justice hier.

par Jacques Lemoine  
**SHERBROOKE** — Daniel Pruneau, surnommé le "passe-muraille", a été condamné à une peine de 15 ans de pénitencier, constituée de sentences concurrentes totalisant 77 ans.

Il a reçu ce châtement hier du juge Paul-M. Gervais de la Cour supérieure du district.

Originaire d'East-Angus, Pruneau, qui est maintenant âgé de 33 ans, purgeait déjà une peine afflictive de 20 ans qui expirera le 29 octobre de l'An de grâce 2001.

Cette sentence marque la fermeture de sa filière dans les Cantons de l'Est, où il a déjà bien fait parler de lui.

Pruneau, qui est détenu au bagne à sécurité maximum de Ste-Anne-des-Plaines, portait des menottes aux poignets et des chaînes aux chevilles, lors de son bref passage au vieux palais de justice.

Il est particulièrement connu pour s'être évadé à trois reprises depuis 1979 de la prison de la rue Winter, où il était devenu le cauchemar des gardiens.

Pruneau s'est reconnu coupable hier d'un vol qualifié le 20 février 1981 à St-Elie d'Orford, utilisation d'un revolver de calibre 22, port de cagoule et vol de la voiture de M. Denis Bouchard.

Un complice et lui avaient tenté de voler les recettes de l'épicerie Clément au cours de leur dépôt dans un guichet de nuit à la Caisse populaire locale.

Des policiers de la SQ sont alors intervenus et ont arrêté les suspects dans le véhicule volé qui avait percuté contre un poteau.

### Évasions

Ecroué à la vieille prison commune, Pruneau a réussi à s'évader le 8 mars après avoir escaladé une muraille de la cour à l'aide d'un câble lancé par un complice et attaché à une voiture.

Il s'est reconnu coupable d'évasion.

Pruneau a été arrêté le 25 mai par la SQ dans une maison du canton de Westbury et il n'a pas offert de résistance.

On a retrouvé en sa possession un

revolver de calibre 22, un pistolet de .09 mm. ainsi qu'une moto volée à Magog trois jours plus tôt.

Pruneau a été reconduit sur la rue Winter et il s'est encore sauvé le 4 juin 1981.

Cette fois-là, il a enlevé des pierres du mur de son quartier du troisième étage et est descendu 20 pieds plus bas à l'aide de draps noués.

Pruneau a refait surface quelques jours plus tard à Newport, au Vermont.

Le 30 octobre 1981, Pruneau a écopé de 15 ans pour un vol à main armée de 7.500 \$ dans une banque de Newport le 15 juin et de cinq années consécutives pour agression d'un douanier.

Il ne s'agissait pas de sa première sentence aux États-Unis puisqu'il avait été condamné aussi à 15 ans pour un hold-up en 1971.

Pruneau est revenu au Québec le 23 décembre 1983 en vertu d'un échange de prisonniers entre les États-Unis et le Canada.

### Jusqu'en 2001

Le défenseur Michel Dussault a

soumis que son client devra purger cette peine de 20 ans, qui expire en 2001, sans possibilité de libération avant le 26 mars 1995.

Il a plaidé qu'une peine de 15 ans satisfierait les fins de la justice pour les crimes de Pruneau commis dans les Cantons de l'Est.

Me Dussault a dit qu'on peut espérer que son client revienne dans la bonne voie comme on l'a souvent vu dans le cas d'individus hypothéqués de lourdes condamnations.

Le procureur Paul Crépeau a rappelé que le dossier canadien du prévenu comportait des sentences pour voies de fait, vols par effraction et bris de prison.

Le 7 mars 1979, Pruneau s'était évadé de la prison de Sherbrooke en se faufilant dans un puits de ventilation débouchant sur le toit et était descendu jusqu'au sol avec des draps attachés.

Il devait toutefois se faire arrêter trois jours plus tard et a écopé de cinq mois consécutifs à la peine de deux ans qu'il purgeait.

L'enquête policière dans toute cette affaire a été dirigée par le capitaine Roch Gaudreau du bureau des enquêtes criminelles de la SQ.

## Bibliothèque municipale Points de service réclamés dans les quartiers

**SHERBROOKE (FG)** — Le Comité récréatif et communautaire du quartier Nord de Sherbrooke inc. entend "faire les pressions nécessaires" afin que la bibliothèque municipale soit améliorée et que des points de service dans les quartiers soient créés.

"Cette question de la bibliothèque constitue l'une de nos priorités pour l'année 1985", a exprimé hier le président sortant de ce comité et membre du nouveau conseil d'administration qui se choisira un nouveau président à sa prochaine réunion, M. Jacques Dézainde, au lendemain de l'assemblée générale de cet organisme.

Pour ce groupe, il y a suffisamment longtemps qu'on parle du piètre état de la Bibliothèque centrale et l'on juge qu'il est maintenant temps de passer aux actes. Et avec cela, on désire que des points de service soient aménagés dans les quartiers. "C'est un gros morceau et nous n'entendons pas le lâcher", a émis M. Dézainde.

Après une première année qui a surtout porté sur la structuration, et maintenant qu'il est dûment incorporé, le Comité récréatif et communautaire du quartier Nord de Sherbrooke inc. qui se veut un comité de recommandations auprès de la Ville, entend "entrer dans le vif de

l'action" dans d'autres dossiers. Outre le sujet de la Bibliothèque, il y a toute la question des espaces verts, rendue d'actualité en raison de certains bouleversements, comme le cas du parc London l'illustre bien. Et à cet effet, l'organisme de loisirs du quartier Nord compte demander au conseil la préparation d'un plan de développement des espaces verts. "Nous voulons savoir où la Ville s'en va, en raison surtout des développements domiciliaires très nombreux dans le Nord", a noté M. Dézainde.

Enfin, la troisième priorité d'importance identifiée à l'issue de l'assemblée générale a trait à l'implication du comité dans la préparation des budgets. "Nous voulons arriver à une décentralisation vers les quartiers dans la préparation des budgets, afin que l'on développe les priorités en collaboration avec nos représentants au conseil. Et déjà, après un premier contact, les conseillers Françoise Dunn et André Côté se sont montrés d'accord", a-t-il dit.

Composé d'une trentaine d'organismes de loisirs, oeuvrant tant dans le domaine culturel que sportif, le Comité récréatif et communautaire du quartier Nord entend aussi jouer un rôle dans le cadre de l'année internationale de la jeunesse.

## Sa réalisation dépend de la réponse du fédéral Vaste projet environnemental pour le bassin de la St-François

**SHERBROOKE (FG)** — Une opération environnementale d'envergure pourrait bientôt voir le jour à la grandeur du bassin de la rivière St-François si le gouvernement fédéral répond favorablement à la demande du Comité d'assainissement du bassin de la St-François.

A cet effet, cet organisme que préside André Allaire, de Drummondville, a présenté un projet Canada au travail qui, permettant de créer 118 emplois pour les jeunes, nécessitera un budget de 945.000 \$. On espère une réponse des autorités fédérales pour le mois de janvier, afin de tout mettre en branle pour le lancement des travaux sur le terrain après la fonte des neiges.

L'action envisagée est de procéder au nettoyage et au reboisement des rives, de même qu'à la préparation de plans directeurs en vue d'un aménagement rationnel de ces rives, a expliqué hier Robert Dubé, porte-parole du Comité d'assainissement du bassin de la rivière St-François. Le bassin de ce cours d'eau couvre un immense territoire sur lequel on retrouve 130 lacs, 140

municipalités, de nombreuses associations de riverains et plusieurs clubs de chasse et de pêche. Le territoire est compris à l'intérieur ou touche à huit circonscriptions électorales fédérales: Sherbrooke, Missisquoi, Shefford, Richmond-Wolfe, Mégantic-Compton-Stanstead, Richelieu, Frontenac et Drummond.

Pour la réalisation de ce programme d'envergure, les responsables, si le projet est autorisé, comptent s'associer avec les associations de riverains. C'est particulièrement là qu'on fera le plus gros du travail.

Cette action prend sa source des mesures mises de l'avant dans le plan directeur présenté par le comité CHARMES à la Ville de Sherbrooke afin d'assurer l'amélioration des rives. On veut ainsi susciter le même genre d'initiatives dans le reste du bassin de la rivière St-François, du moins là où les forces vives du milieu sont prêtes à collaborer.

"Par ce grand projet environnemental, nous voulons faire dégager un climat de solidarité et une notion d'appartenance au bassin", a émis Robert Dubé.

## Projet de loi sur le milieu aquatique "L'Opposition a une pensée mesquine"

— Roger Gingues

**SHERBROOKE (FG)** — "Je comprends le rôle de l'Opposition. Mais cette fois-ci, je trouve que l'Opposition a une pensée mesquine. C'est du négatif."

Le président du Comité d'hygiène et d'aménagement des rivières Magog et St-François, le conseiller municipal Roger Gingues a ainsi déploré hier l'attitude des libéraux à l'Assemblée nationale qui entendent tout faire pour bloquer l'adoption du projet de loi 6 sur le milieu aquatique.

Cette pièce législative déposée par le ministre Alain Marcoux, des Affaires municipales, a pour objet de permettre aux municipalités du Québec d'effectuer des travaux d'aménagement des rives et des cours d'eau; les lois actuelles ne le permettant pas. Cependant, considérant que le programme d'assainissement n'est pas suffisamment avancé, les libéraux, par leur porte-parole à l'Assemblée nationale, le député Jean-Pierre Saintonge, ont clairement fait savoir qu'ils ne sanctionneront jamais ce projet de

loi. Le débat risque donc d'être houleux et fort long.

Or, le Comité d'hygiène et d'aménagement des rivières Magog et St-François a précisément déposé auprès de la Ville de Sherbrooke un plan directeur qui, sur deux ans, prévoit de nombreuses interventions en vue d'aménager les berges de la rivière Magog. On parle par exemple de piste cyclable, aires de camping, de pique-nique, site d'observation de la nature et ainsi de suite. Le projet de loi 6 permettra dès lors pour la Ville de Sherbrooke, qui a épousé ce plan directeur, d'encadrer ses actions dont une bonne partie sera financée à même des subventions provinciales.

C'est pourquoi le président du comité, M. Roger Gingues qui, sans cacher ses sympathies libérales, n'est pas d'accord avec l'attitude de l'Opposition à l'Assemblée nationale. "Le rôle de l'Opposition est d'être contre. Mais l'Opposition se doit d'être positive pour améliorer les choses. Dans ce cas-ci, l'Opposition est négative", a-t-il dit, ne s'inquiétant cependant pas des ré-



Roger Gingues

percussions de cette attitude sur le sort du projet de loi 6.

"J'ai confiance que la loi sera adoptée quand même", a-t-il noté.

## Tournée pour mieux faire connaître ce service aux citoyens 1% des plaintes au Protecteur du citoyen proviennent de l'Estrie

par Gilles Fisette

**SHERBROOKE** — Bien qu'elle regroupe environ quatre pour cent de la population du Québec, la région estrienne n'est le point de départ que d'un pour cent des plaintes acheminées annuellement au Protecteur du citoyen.

## Accidentés du travail et assistés sociaux: 42,5% des plaintes acheminées

**SHERBROOKE (GF)** — La visite en Estrie effectuée cette semaine par des employés du Protecteur du citoyen voulait être l'occasion pour mieux faire connaître les services que peut rendre l'ombudsman, notamment, aux accidentés du travail et aux assistés sociaux.

Pourquoi surtout ces deux groupes de citoyens?

Parce que la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) et le ministère de la Main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu de qui relève l'Aide sociale ont représenté plus de 42,5 pour cent des plaintes agréées par le Protecteur du citoyen au cours de l'année '83.

Egalement, rajoutent M. Michel Daoust, directeur d'enquêtes, Me Lydia Assayag, responsable des requêtes concernant la CSST, et MM. André Pouliot et Gilles St-Hilaire, responsables des requêtes concernant l'aide sociale, parce que le Protecteur du citoyen est d'avis que dans une région où 12.000 nouveaux dossiers d'accidents de travail ont été ouverts par le bureau régional de l'Estrie, entre le 1er janvier '84 et le 28 septembre '84, et où 16.000 dossiers d'aide sociale étaient en cours au mois d'août '84, les citoyens sont susceptibles de rencontrer des situations où le Pro-

tecteur du citoyen pourrait leur venir en aide.

Pour Me Daoust, il ne faut pas jeter la pierre à la CSST ou à l'Aide sociale. Le nombre élevé de plaintes concernant la CSST et l'Aide sociale ne signifie pas que ces services gouvernementaux sont moins adéquats que les autres services. Il s'agit, dit-il, d'une situation inhérente à des services submergés par les demandes et à des services payeurs dont les citoyens attendent de multiples interventions.

Que ce soit Me Assayag ou MM. Pouliot et St-Hilaire, ils sont unanimes pour dire que la rencontre avec les directeurs estriens des bureaux de la CSST et de l'Aide sociale s'est déroulée de façon très positive. Chacun se dit soucieux de collaborer avec le Protecteur du citoyen.

Selon Me Assayag ou MM. Pouliot et St-Hilaire, le Protecteur du citoyen peut venir en aide à un accidenté du travail ou à un assisté social dans de multiples cas, notamment lorsque le citoyen ne reçoit pas ses prestations ou toutes les informations qu'il désire, lorsque des pièces justificatives sont oubliées ou perdues, lorsqu'il y a des doutes concernant les calculs effectués pour établir les prestations, etc.

Les Estriens sont-ils moins plaignants que les autres Québécois? Ont-ils de si bons services des organismes publics et des employés de l'Etat qu'ils n'ont jamais à en redire? Ou bien, ce qui semble être la véritable explication de ce faible recours à celui que l'on connaît également sous le nom d'ombudsman, ignorent-ils encore les véritables services qu'ils peuvent recevoir de cette institution créée il y a maintenant quinze ans?

Dans le but de pallier à cette dernière lacune, des représentants du Protecteur du citoyen effectuaient, mercredi et jeudi, une visite dans la région de l'Estrie au cours de laquelle ils rencontraient notamment la presse et des groupes communautaires.

Comme l'explique Me Michel Daoust, directeur d'enquêtes pour le Protecteur du citoyen, cette visite se voulait surtout un rappel de l'existence de ce service dirigé par M. Yves Labonté dont le mandat est d'intervenir auprès de l'administration publique chaque fois qu'il a raison de croire qu'un fonctionnaire, dans l'exercice de ses fonctions, a lésé ou lèse un citoyen.

Le Protecteur du citoyen a juridiction sur tous les organismes, régies, commissions ou ministères dont les employés relèvent de la Fonction publique du Québec.

Son rôle n'est pas de taper sur les doigts des fonctionnaires fautifs ou d'obtenir que des sanctions soient prises contre eux. Son rôle est plutôt de voir à ce que le citoyen-plaignant obtienne le service auquel il a droit.

Les employés du Protecteur du citoyen sont d'autant à l'aise de susciter le recours à leurs services que ces derniers sont entièrement gratuits (on peut même les rejoindre à frais virés à Montréal, au 253-1944, ou à Québec, au 643-2688) et

très efficaces. A ce sujet, Me Daoust souligne que le Protecteur du citoyen a reçu plus de 100.000 plaintes au cours des quinze dernières années dont 3.791 au cours de l'année '83. Plus de 44 pour cent des cas nécessitant une enquête ou une intervention de la part du Protecteur du citoyen ont été réglés à l'intérieur d'une période d'un mois alors qu'à peine 8 pour cent des dossiers nécessitent plus de six mois de traitements.



Me Michel Daoust

Selon Me Daoust, si la plainte du citoyen ne relève pas de la juridiction du Protecteur du citoyen, le citoyen n'est pas perdant pour autant puisqu'il sera orienté dans la bonne direction, vers les services qui peuvent solutionner son problème.

En somme, conclut Me Daoust, le Protecteur du citoyen est une protection contre l'ignorance, l'erreur, la négligence ou l'arbitraire ou même la mauvaise foi dont les citoyens pourraient être victimes de la part des fonctionnaires chargés d'appliquer les lois au nom de l'Etat.

## Ouverture du mont Bellevue

**SHERBROOKE** — Les adeptes de sports d'hiver pourront renouer de nouveau à compter de samedi, alors que le mont Bellevue ouvrira ses portes pour le début de la saison.

En effet, en raison des conditions rendues idéales à cause de l'importance de la neige déjà accumulée au sol, fervents de ski alpin, de ski de randonnée et de raquettes pourront profiter des équipements de ce centre de loisirs municipal. L'ouverture se fera samedi, 8 décembre, à compter de 9 heures.

PARTICIPEZ AU CONCOURS

"BONS des FETES"

dans

la tribune **l'extra**

DE SAMEDI

# grande vente de renovation

RÉDUCTIONS

20% à 75%

sur

- MANTEAUX  
longs ou courts
- COSTUMES
- GILETS
- JUPES
- ROBES
- VETEMENTS  
SPORT



**Fabien**

Carrefour de l'Estrie  
Sherbrooke 567-4887

La tempête a cependant occasionné peu d'accidents

# Des inconconvénients à la tonne

par Gilles Dallaire

SHERBROOKE — Les motoneigistes affichaient de larges sourires, hier matin, les skieurs aussi, mais les automobilistes, eux, montraient des mines renfrognées longues comme une journée sans pain.

La raison? Entre 2 heures et 8 heures, il était tombé une quinzaine de centimètres de neige sur l'Estrie et il en tombait encore, à plein ciel, par dessus le marché, comme s'il fallait à tout prix payer double un automne d'une clémence hors de l'ordinaire.

Ce n'est que vers 14 heures que l'avalanche qui avait perdu un peu de son intensité à la fin de l'avant-midi a cessé, après avoir laissé entre 25 et 35 centimètres d'une neige poudreuse sur le sol, selon les endroits.

Des inconconvénients, la tempête en a amené à la tonne. Dans bien des usines et bien des bureaux, on aurait pu compter sur les doigts d'une seule main les employés qui arrivaient au travail à l'heure habituelle. La durée des retards variait entre quelques minutes et quelques heures. La plupart des écoles élémentaires et secondaires étaient fermées, les administrateurs scolaires jugeant qu'il serait téméraire de renvoyer les écoliers chez eux en pleine poudrière car on prévoyait des vents violents durant la soirée.

Les routes étaient praticables, à l'exception de quelques chemins peu fréquentés ou exposés au vent qui disparaissaient sous la neige derrière le chasse-neige qui venait tout juste d'y tailler sa largeur dans une poudre fine comme du sable.

On déplorait pourtant peu d'accidents, malgré une visibilité nulle en bien des endroits. Conscients des dangers qu'ils auraient couru et qu'ils auraient fait courir aux piétons en s'aventurant sur la route sans y voir goutte, bien des automobilistes sont restés bien au chaud chez eux ou se sont rendus au bureau ou à l'usine à pied, après s'être emmitouflés comme s'ils partaient pour la Sibérie.



(Photo La Tribune)

L'abondante chute de neige a fait plaisir aux amateurs de sports d'hiver, mais en a mécontenté bien d'autres.

## L'opération déneigement à Sherbrooke

### Cela s'est mieux déroulé que lundi parce que nous n'avions pas de problèmes de circulation

— le responsable aux Travaux publics

SHERBROOKE (FG) — Avec un scénario totalement différent de celui de lundi dernier, l'opération déneigement entreprise hier matin dans les rues de la Ville de Sherbrooke s'est "très bien déroulée".

"La situation ne se comparait aucunement à celle de lundi. Tout d'abord, nous n'avons pas été pris à l'entreprendre l'opération sur l'heure de pointe. La machinerie pouvait donc circuler librement. Et puis la chute de neige elle-même n'a pas occasionné les dégâts de lundi dernier. Car comme la tempé-

rature était assez froide, elle ne collait pas comme celle de lundi en arrivant au sol", a notamment expliqué le directeur de la division de la voie publique au sein des Travaux publics, M. Jean-Charles Auray.

Ainsi donc, dès 4h15 hier matin, les différentes pièces d'artillerie, des plus lourdes au

plus légères, se mettaient en branle pour, dans un premier temps, préparer le terrain particulièrement aux endroits stratégiques (ponts et rues en pente). En peu de temps, a fait observer M. Auray, 55 unités de la division de la voie publique sillonnaient les rues de la Ville, s'acharnant surtout aux grandes artères. Puis toute la journée, les charrettes se succédaient les unes aux autres pour repousser sur le bord des chemins la

neige qui, à certains moments, surtout en avant-midi, tombait avec une ampleur quasiment inquiétante.

En après-midi, hier, le responsable de ce service municipal soulignait que les employés affectés au déneigement se préparaient à relancer de plus belle leur offensive à compter de minuit afin que dès ce matin, toutes les rues soient bien déblayées.

"Enfin, nous avons entrepris l'opération de

la même façon que lundi, quand les premiers flocons ont commencé à tomber. Si cela s'est mieux déroulé que lundi, c'est parce que nous n'avons pas été aux prises avec les problé-

mes de circulation", a conclu M. Jean-Charles Auray qui du reste, en fin de journée, hier, éprouvait certaines craintes face à la menace de vents forts pour la nuit.

## PAN-H

Parce que la vie est trop courte pour s'habiller triste

41, King ouest, Centre-ville

**VENTE DE NOEL chez**  
**COLECO VISION**

Jusqu'au 12 décembre ou épuisement des stocks.

**ADAM** **COLECO VISION**  
SYSTEME D'ORDINATEUR FAMILIAL

RÉDUIT À 1/2 PRIX  
RÉG. 999.99 **499<sup>88</sup>**

**SUGGESTIONS DE CADEAUX**

- PETIT PROFESSEUR
- DICTÉE MAGIQUE
- CADRAN DE VOYAGE
- CALCULATRICES
- HOUSSE D'ORDINATEURS

---

**COLECO VISION**

**139<sup>88</sup>**

Avec cartouche de jeu Donkey Kong gratuite

**OBTENEZ UN P'TIT BOUT DE CHOU GRATUITEMENT**

À l'achat d'un Coleco Vision\* et d'une cartouche de jeu Coleco Vision\* (fabriquée par Coleco)

Postez votre coupon avec la preuve d'achat à Coleco et recevez gratuitement une poulette P'tit Bout de Chou

---

**DISKETTES D'ORDINATEUR**

Boîte de 10 diskettes. Un côté, double densité (5 1/4").

**10 pour 29<sup>88</sup>**

**LOGICIELS COMMODORE 64**

- CONGO BONGO
- DAM BUSTERS
- MISSION IMPOSSIBLE
- SUMMER GAMES
- FLIGHT SIMULATOR

---

**PRIX SPÉCIAL DU JURY INTERNATIONAL DU LOGICIEL D'AVIGNON 1984.**

**562-2212**

**COLECO VISION**  
CARREFOUR DE L'ESTRIE

## Du luxe pratique.



Jetez un coup d'oeil sur les caractéristiques luxueuses pratiques de l'Audi 5000 CD Turbo.

Lorsque vous achetez une voiture de luxe, vous vous attendez à ce qu'elle soit luxueuse. Mais lorsque vous achetez une Audi 5000 CD Turbo, vous obtenez des petits luxes raffinés auxquels vous ne vous attendiez pas. Vous pouvez, par exemple, programmer quatre positions pour le siège du conducteur et obtenir la position voulue au toucher d'un bouton.

Vous pouvez ranger vos skis à l'intérieur, dans un sac spécial situé der-

rière l'accoudoir arrière et accessible par le coffre à bagages. En plus d'être munie de sièges avant chauffants, comme certaines grandes voitures, l'Audi 5000 CD Turbo offre ce confort aux passagers arrière.

Mais nous ne pouvons la décrire ici. Nous vous invitons plutôt à venir découvrir l'Audi 5000 CD Turbo. Vous apprécierez ainsi la vraie satisfaction que procure le luxe fonctionnel.

### LA CARTE AUDI.

Elle redéfinit les caractéristiques standard dans le domaine de l'automobile. Pendant les 3 premières années, elle paie à peu près tout, sauf votre carburant. Sans limite de kilométrage, bien entendu. Demandez tous les détails.



**MONT ORFORD AUTO INC.**

617, Boul. Bourque OMERVILLE,

Tél: 843-3368

**CETTE SEMAINE DANS**

**l'extra**

Sur la piste du "gibier" page 3

**la tribune l'extra**

Vol. 2 - No. 51 - CARRIÈRE "S" - SAMEDI 17 NOVEMBRE 1984

Découvrez les bonnes tables de l'Estrie

Voyez dans l'Extra de samedi les établissements qui s'affichent sous cette étiquette.

# VENTE 20<sup>ième</sup> ANNIVERSAIRE

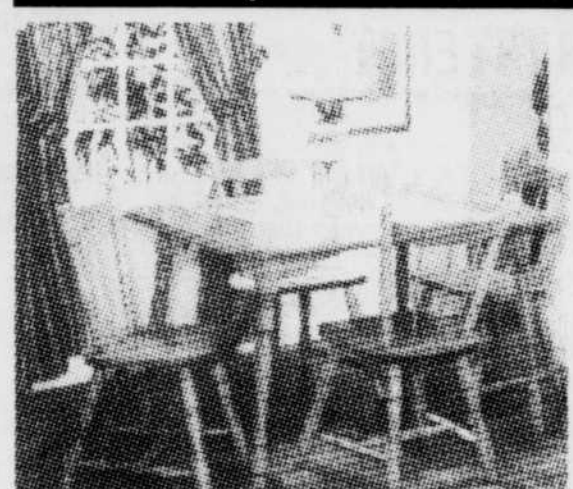


# 2 POUR 1



Achetez le premier, obtenez-en un deuxième **GRATUIT!**  
**INCROYABLE MAIS VRAI!**

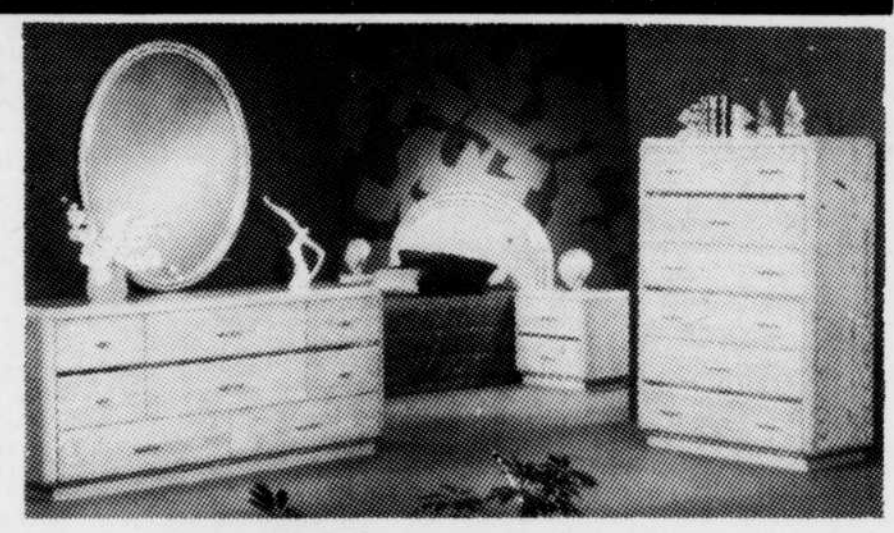
Fauteuil berçant et inclinable avec bras ajustables (style Lazy-Boy), avec mécanisme garanti à vie.



Table, 4 chaises en bois massif, 5 mcx **\$299.**



**CHAISE BERCANTE** sur roulement à billes **\$65.** Tabouret en sus



**MOBILIER DE CHAMBRE** en frêne, style moderne **20** à PRIX **20<sup>ième</sup> ANNIVERSAIRE**

**HOTPOINT - KELVINATOR - JENNAIR - KITCHEN AID - HITACHI.**



**MOBILIER DE SALLE A DINER** en frêne. Table ovale avec rallonge. 40"x56", 80" **20** à PRIX **20<sup>ième</sup> ANNIVERSAIRE**

**PLUSIEURS ECHANTILLONS DE PLANCHER A PRIX TRÈS COUPÉS**

**VIDÉO HITACHI \$599**  
**TÉLÉCOULEURS HITACHI \$379.** à partir de



## MEUBLES LENNOXVILLE INC.

PLAN MISE DE COTÉ  
Master Card et Visa acceptées

VISITEZ NOS  
4 ÉTAGES

153, rue Queen, Lennoxville  
566-5844



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Dans l'ordre habituel: Marco Roy, Andrée Mailloux, Serge Boissonnault et Michèle Belzile.

Pour l'implantation d'un centre de services communautaires à Coaticook

# Des pressions exercées sur le ministre Guy Chevrette

**COATICOOK** — S'il n'en tient qu'au comité chargé de l'implantation d'un centre local de services communautaires à Coaticook, le nouveau ministre provincial des Affaires sociales, M. Guy Chevrette, n'a pas fini d'entendre parler de ce projet.

Déçu de constater que les démarches qu'il a entreprises dans le but de doter Coaticook et ses environs d'un établissement qui, selon lui, répond à un besoin criant, il vient d'appeler la commission scolaire et les municipalités à sa res-

cousse. Depuis mardi, une dizaine de télégrammes qui réitérent tous l'appui inconditionnel donné au projet par la Commission scolaire de Coaticook et par les municipalités de la périphérie de cette petite ville ont

été envoyés à M. Chevrette. La ville de Coaticook, dont les administrateurs se réuniront lundi, se joindra au peloton à cette occasion.

Selon le président du comité, M. Roger Charron, si ces pressions ne sont pas suffisantes, l'intervention de la députation de l'Estrie sera sollicitée, quelle que soit l'allégeance politique des députés.

"L'implantation d'un centre local de services communautaires à Coaticook s'impose de toute urgence et je ne tolérerai pas que la réalisation de ce projet soit retardée ou compromise", a ajouté M. Charron qui a rappelé que le Conseil régional de la santé et des Services sociaux de l'Estrie a donné son appui au projet.

C'est une vocation communautaire que les promoteurs de l'implantation de l'établissement souhaitent lui donner.

## Répertoire des composantes économiques et touristiques de la ville de Sherbrooke

**SHERBROOKE (P-Y B)** — Inscrits en première année au programme de Géographie, tourisme et loisir de l'Université de Sherbrooke, quatre étudiants ont élaboré, à l'intérieur d'un cours, un concept de répertoire englobant toutes les composantes économiques et touristiques de la ville de Sherbrooke.

Marco Roy, Andrée Mailloux, Michèle Belzile et Serge Boissonnault désiraient prouver au public l'énorme richesse que constitue la gent étudiante, tout en procurant aux organismes intéressés un outil de référence utile. Ils ont d'ailleurs l'intention d'offrir leur concept pour fins de publication, à la condition que celui-ci soit publié intégralement avec la liste de la quarantaine de parrains qui ont fourni un peu plus de 2,000 \$ pour mener le projet à bien.

"Nous avons mis tout près de 360 heures de travail sur le projet, d'affirmer Serge Boissonnault. Nous n'étions pas forcés d'aller si loin, mais nous avons voulu en faire un mégaprojet. Les étudiants ne sont pas seulement des gens de 'party'. Il y a chez les étudiants un potentiel énorme que les groupes de Sherbrooke peuvent exploiter."

Les auteurs ont identifié près de 2,500 données, qu'ils ont classées en 28 secteurs différents, tels l'agriculture, les loisirs, la culture, et la restauration. Jusqu'ici, 20 pour cent des données ont été compilées et les étudiants complèteront leur entreprise au fur et à mesure que leur parviendront les questionnaires expédiés.

Selon M. Boissonnault, le concept a l'avantage de regrouper dans un seul document, tous les répertoires existant dans les différents domaines de l'économie et du tourisme à Sherbrooke. Le concept pourrait être utilisé par une institution comme l'Université de Sherbrooke, qui désire intéresser une clientèle à s'établir à Sherbrooke.

"Les gens auront ainsi la preuve que Sherbrooke est plus qu'une ville", a dit M. Boissonnault en présence du maire Pelletier!

## Subventions de 582,000 \$

**COATICOOK (P-Y B)** — La circonscription électorale de Mégantic-Compton-Stanstead touchera une somme de 582,000 \$ dans le cadre du programme fédéral Canada au Travail, soit un peu moins qu'en 83, alors que la circonscription, maintenant représentée par M. François Gérin, avait eu droit à près de 700,000 dollars.

M. Gérin s'est élevé en Chambre pour dénoncer la formule selon laquelle l'enveloppe budgétaire de 250 \$ millions réservée à ce programme est distribuée entre les différentes circonscriptions électorales du pays. Cette formule ne tient pas compte du pourcentage des chômeurs qui ont épuisé leur prestation.

Toutefois, le député Gérin a fait preuve d'initiative en demandant aux préfets des cinq MRC de sa circonscription de former un comité consultatif chargé d'évaluer et de donner

la priorité à certains projets à l'intérieur de ceux présentés. Il dit avoir fait fi de la directive de son gouvernement de former un seul comité consultatif par circonscription.

"Comme j'ai une immense circonscription, j'ai décidé de faire un essai en demandant aux préfets des cinq MRC de former leur propre comité. Selon le pourcentage de population, le montant global alloué sera divisé entre les cinq MRC. De cette façon, j'entends dépolitiser le programme car je désire qu'il

reste quelque chose après," a-t-il déclaré. Au total, les demandes acheminées dans le cadre de ce programme totalisent la somme de 4,316,000 \$. La MRC Coaticook se voit allouer 110,580 \$, Memphrémagog 65,766 \$, Granit 126,294 \$, Haut St-François 123,384 \$ et Sherbrooke 155,976 \$.

Interrogé quant au conflit d'intérêt possible des MRC qui auront peut-être tendance à favoriser leur propre projet au détriment des

organismes sans but lucratif, M. Gérin estime

que les maires sont bien placés pour connaître les besoins de leur électeurat.

## Une note compromettante

**RICHMOND** — "Thank you very much for the truck!" Cette note laissée par un cambrioleur qui s'était introduit dans un bureau, en fracassant la vitre de la porte, afin d'y prendre les clés d'un camion servant au déneigement pourrait permettre au directeur du corps policier municipal de Richmond, M. Emeril Perreault, de coffrer le malfaiteur.

M. Perreault, qui affirme que l'écriture lui est familière, a passé plusieurs heures à comparer la note

à des confessions écrites par des voleurs à la petite semaine à qui il a mis la main au collet dans le passé et il n'attend plus que le retour du beau temps pour interroger un suspect.

Le camion a été retrouvé, enlisé dans un fossé, le long du chemin Denison, à une dizaine de kilomètres de Richmond. Selon M. Perreault, le voleur l'a probablement embourbé en dégageant une automobile ou un autre camion en mauvaise posture.

## Stationnement gratuit en décembre sur tout le territoire de la ville de Magog

**MAGOG (GP)** — Contrairement à ce qui a été annoncé plus tôt, le stationnement des automobiles sera gratuit tout au long du mois de décembre sur tout le territoire de la ville de Magog, y compris en bordure des rues où sont installées des parcomètres.

Le conseil municipal a pris cette décision après un court débat à la demande de la Société d'initiative et de développement des artères commerciales et de la Chambre de commerce Magog-Orford.

Ces deux organismes estimaient injuste pour certains commerçants éloignés des parcs municipaux que le station-

nement y soit gratuit pendant le mois de décembre.

Ils ont donc demandé que ce privilège soit étendu au moins au territoire de la SIDAC, et si possible à toute la ville.

Le débat des conseillers a porté sur les pertes encourues par la ville qui peuvent se chiffrer aux environs

de 1,500 \$ pour la période concernée.

Mais les élus ont surtout exprimé la crainte de voir des commerçants se servir des places gratuites pour garer leur propre véhicule!

"Donnez nous la gratuité et nous nous chargeons de la discipline parmi nos membres", a répondu M. Pierre-Paul Landreville, un des membres du bureau de direction de la SIDAC.

Il a rappelé que les commerçants qui agiraient de cette façon

commenceraient par se punir eux-mêmes en privant leurs éventuels clients d'un accès facile à leur magasin ou à leur bureau.

Les élus ont donc consenti à la demande des deux organismes, en spécifiant toutefois qu'il s'agissait là d'une expérience portant seulement sur le mois de décembre courant et qui ne serait pas automatiquement renouvelée l'an prochain.

M. Landreville s'est d'ailleurs engagé à faire rapport au conseil à la fin de l'essai.

Par ailleurs, la Chambre de commerce et les membres de la SIDAC ont demandé au conseil d'installer des décorations de Noël, et de ne pas attendre au 15 décembre pour le faire; ils trouvent en effet cette date trop tardive.

Les élus ont reconnu le bien-fondé de cette demande, et ils ont profité de l'occasion pour faire parvenir leurs vœux de prompt rétablissement au président de la SIDAC, M. Jean-Marc Cyr, qui a été hospitalisé en fin de semaine dernière.

# HEURES D'OUVERTURE SPÉCIALES PENDANT LES FÊTES

Afin de mieux vous servir et de vous faciliter les choses, nos heures d'ouverture seront prolongées pendant la période des Fêtes.

En plus des heures d'ouverture normales, nous serons à votre service aux dates et heures suivantes:

**SAMEDI 8, 15 DÉCEMBRE**  
9h00 à 12h00

**SUCCESSALE JACQUES-CARTIER**  
2400, RUE KING OUEST

**SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES**  
*On prend de l'avance.*

## FAIT SES CADEAUX!

**12 MOIS SANS INTERET** jusqu'au 8 décembre

**SYSTEMES VIDÉO**  
AU CHOIX UN DE CES TROIS MODELES

NOTRE PRIX **58<sup>25</sup>** x 12 mois

62.91 ac.

NOTRE CADEAU VALEUR ESTIMÉE DE 300\$ de location de films GRATUIT

VT 33 HITACHI VIDEO

P.V. 1322 PANASONIC VIDEO

HRD 120 J.V.C. VIDEO

---

**SYSTEME DE SON**

LE TOUT POUR **89<sup>75</sup>** x 12 mois

96.95 ac.

NOTRE CADEAU MEUBLE valeur de 169.00

CARTOUCHE valeur de 59.00

ECOUTEURS valeur de 30.00

CASSETTE valeur de 3.00

AMPLI-TUNER STEREO FM / AM J.V.C. RK 100-50 WATTS

TABLE TOURNANTE TECHNICS SL-8200

AL-35 ENREGISTREUSE A CASSETTE ALPINE

ENCEINTE ACOUSTIQUE AUDIO PULSE 1235

---

**STÉRÉO D'AUTO ALPINE**

RADIO ET HAUT-PARLEUR

**31<sup>17</sup>** x 12 mois

33.66 ac.

NOTRE CADEAU UNE CASSETTE TEAC AUTO-NET-TOYANTE. UNE VALEUR DE 20\$

7150 RADIO D'AUTO AM / FM STEREO CASSETTE

6205 HAUT-PARLEUR

QP-001 NETTOYEUR DE TÊTE HUMIDE

---

**TÉLÉVISEUR PANASONIC**

PC-2013 20" couleur

NOTRE PRIX **46<sup>66</sup>** x 12 mois

50.40 ac.

GRATUIT RASOIR HITACHI Valeur 89\$

---

**12 MOIS SANS INTERET**

AUDIO PERFECTION SE RESERVE LE DROIT DE SUBSTITUTION

VENTE et INSTALLATION D'ECRANS DE PROJECTION ET D'ANTENNES PARABOLIQUES.

LOCATION DE DISCOMOBILES

Tous les modèles et items ne sont pas nécessairement disponibles dans tous les magasins.

Financement et cartes de crédit.

**SHERBROOKE**  
(819) 565-1114  
2235 King ouest

Lac-Mégantic, (819) 583-5244  
St-Georges, 227-1162

la tribune l'amiante, le centre du québec, les bois francs

# Regroupement de quatre commissions scolaires réclamé dans les Bois-Francs

par Stéphane Lavallée  
**VICTORIAVILLE** - Le syndicat de l'enseignement des Bois-Francs a finalement pris position, dans le débat de la restructuration scolaire, en réclamant au ministère de l'Éducation qu'il décrète la formation d'une seule commission scolaire, sur le territoire desservi par l'actuelle C.S. régionale des Bois-Francs.

Les enseignants signifient ainsi leur mécontentement face au désir des quatre commissions scolaires locales de la région de former des entités distinctes. Par voie de résolution, autant à Warwick, Plessisville, Prince-Daveluy et Victoriaville, on a manifesté le souhait que les commissions scolaires soient intégrées selon le découpage territorial actuel de chacun de ces regroupement.

cune d'elle les services primaires et secondaires. C'est par décret, après l'adoption du projet de loi, que le gouvernement instituera la nature des nouvelles structures administratives.

Les représentants du syndicat de l'enseignement des Bois-Francs, qui englobe le territoire des quatre commissions scolaires intervenantes, en plus de la C.S. régionale des Bois-Francs, affirment pour leur part que "la seule façon de maintenir et, dans certains cas, d'améliorer les services déjà dispensés par les commissions scolaires du territoire" est de ne former qu'une seule entité. Bref, de fondre les commissions scolaires locales dans la C.S.R.B.F.

dicat de l'enseignement des Bois-Francs, Jean-Denis Lavigne, rapporte le scepticisme des enseignants face à la survie des commissions scolaires Prince-Daveluy (à Princeville et Daveluyville) et de Warwick qui ne disposeraient pas, sur une base autonome, de la clientèle et des équipements requis pour dispenser l'enseignement professionnel, le cours de commerce et secrétariat et l'aide à l'enfance en difficulté.

Toujours selon le syndicat, la C.S. Jean Rivard, à Plessisville, serait placée en difficulté à cause du dispersément d'une clientèle trop

faible au primaire et insuffisante dans le secteur secondaire professionnel.

Dans un mémoire présenté à la direction régionale du ministère de l'Éducation à Trois-Rivières, le syndicat de l'enseignement des Bois-Francs demande au directeur Pierre-Paul Allaire, de suggérer au ministre la formation d'une seule commission scolaire intégrée pour l'ensemble du territoire actuel de la C.S.R.B.F.

Devant la possibilité de ne pas parvenir à un consensus, l'instance syndicale indique toutefois qu'elle

appuierait tout au plus la formation de deux commissions scolaires. Dans ce cas, le conseiller Lavigne estime qu'un regroupement des commissions scolaires Prince-Daveluy, de Victoriaville et de Warwick, permettrait de limiter les dégâts. Cette hypothèse implique l'isolement de la C.S. Jean Rivard de Plessisville.

La régionalisation, signalée de son côté le vice-président syndical, François Gendron, permet de maintenir certains services puisqu'on peut ainsi compenser la faible clientèle dans une institution par un nombre plus imposant d'étudiants

dans une autre école. Ce regroupement, dit-on, permet de respecter les normes gouvernementales et d'offrir une plus grande diversité dans les cours.

Le syndicat envisage toutefois la conclusion d'ententes entre d'éventuelles commissions scolaires locales dans le but de continuer à offrir des services autrement menacés. Mais, on dit s'interroger sur la volonté des parties impliquées de procéder à de tels regroupements, tout en invitant les parents à sonder cette hypothèse auprès des commissaires.

## Pas de prise de position immédiate

**VICTORIAVILLE (SL)** - Le directeur régional du ministère de l'Éducation dans la région 04, Pierre-Paul Allaire, refuse pour l'instant de se prononcer sur la nature de la recommandation qu'il transmettra au ministre, quant à l'intégration des commissions scolaires dans la région des Bois-Francs.

"Le rôle des directions régiona-

les est de recueillir, jusqu'au 31 décembre, les différents commentaires" confie le directeur régional. "Dès le début janvier, on transmettra une opinion au ministre", ajoute-t-il en signalant qu'il ne sait abolumment pas, pour le moment, quels facteurs pourront influencer la décision finale.

Trois des quatre commissions

scolaires locales visées ont déjà fait parvenir leurs résolutions au bureau régional, où on réitère le désir de subsister à titre de C.S. intégrées.

Un porte-parole du syndicat de l'enseignement des Bois-Francs, Jean-Denis Lavigne, soutient que le directeur régional du ministère de l'Éducation a "accueilli chaleureu-

sement" la position syndicale suggérant la constitution d'une seule commission scolaire. "M. Allaire est en accord total avec notre position", clame-t-il dans une missive transmise récemment au président de la C.E.Q., Robert Gaulin, l'engageant à intervenir "le plus rapidement possible".

### Jeu politique

On sait que le projet de restructuration scolaire à l'étude à Québec, le projet de loi 3, vise l'intégration des commissions scolaires en regroupant à l'intérieur de cha-

On dénonce du même coup le jeu politique qu'entreprendraient les commissaires en essayant, selon le syndicat, "de garder leurs jobs". Le conseiller technique au syn-

## Vente de Régal: entente entérinée

par Pierre Sévigny  
**THETFORD-MINES** - La vente de la firme Les Produits Régal (1980) Inc. de Thetford-Mines a été entérinée officiellement par les membres des trois groupes d'investisseurs.

En effet, les actionnaires de la compagnie à capital risque Poly-Actions de même que les quelque 50 producteurs laitiers (Gestion PFL Inc.) ont respectivement accepté à l'unanimité, cette semaine, les termes de l'entente de principe intervenue quelque temps auparavant avec des représentants de la coopérative Purdel. Les employés de

l'entreprise (Gestion unité 71 Inc.) avaient déjà pris la même décision.

Cette acceptation officielle constituait la dernière étape dans le processus de vente de l'entreprise locale à Purdel. Ainsi, cette coopérative deviendra officiellement propriétaire des divisions de la crème glacée et de la laiterie à compter

du 14 décembre courant. Purdel possède déjà les laiteries Laval et Cité dans la région de Québec.

D'une valeur initiale d'environ 10 \$ l'unité, les actions de Régal ont été vendues à Purdel aux environs de 35 \$, pour un montant total de l'ordre de 2,7 millions \$. De plus, la coopérative prendra à sa charge les dettes et obligations de Régal.

La transaction aura donc été fort avantageuse au niveau du rendement sur l'investissement, d'autant plus qu'en 1980, les trois groupes d'investisseurs locaux avaient bé-

néficié d'une subvention de 600.000 \$ du gouvernement du Québec, par l'entremise du programme OSE. Ces trois groupes avaient investi globalement quelque 850.000 \$ sur une transaction de l'ordre de 2,1 millions \$. Un emprunt à la Caisse d'entraide économique de l'Amiante avait permis de combler la différence.

Le changement de propriétaire entrainera la perte d'une dizaine d'emplois, notamment à la division crème glacée qui cessera sa production.

## Agrandissement du CEGEP: plans et devis acceptés

par Gérald Prince  
**DRUMMONDVILLE** - Le conseil d'administration du Cégep de Drummondville vient d'adopter les plans et devis, ainsi que les estimés préliminaires pour l'agrandissement de l'édifice de la rue St-Georges.

L'agrandissement, estimé à 2,4 millions \$, comprendra un ajout de 33.000 pieds carrés de superficie (3.123 mètres carrés) sur deux étages.

Cette construction prolongera la façade actuelle du côté de la rue Pelletier, sans empiéter sur la voie d'accès existante.

L'immeuble comprendra 14 nouveaux locaux de classe, 8 locaux spécialisés, deux salles de travaux d'équipe, une salle de conférence, un casse-croûte, 2 locaux pour rencontres professeurs et étudiants.

Les locaux spécialisés serviront à regrouper les services entourant les options de gemmologie, d'informatic et enfin d'évaluation et estimation foncière.

Selon l'échéance envisagée, les plans et devis définitifs devraient être prêts pour le 11 février et les appels d'offres, à la mi-mars. Toujours si aucun contretemps ne survient, les travaux devraient débuter en mai 1985 et se terminer à temps pour la session d'hiver 1986.

Érigé dans le but de recevoir, selon les normes du gouvernement, 950 étudiants, le Cégep de Drummondville s'est avéré trop petit pour sa clientèle dès son ouverture. En effet, il recevait environ 1600 étudiants dans un édifice trop restreint. La direction a dû se résoudre à diriger des étudiants dans les locaux de l'ancien Cégep, rue des Ecoles, et dans l'ancienne école Chabanel.

Selon le directeur général, M. Yvon Morin, l'agrandissement projeté devrait permettre de recevoir convenablement les 1715 étudiants qui fréquentent présentement le Cégep à temps plein.

### Complexe industriel à St-Méthode

## Deux nouvelles entreprises?

**ST-METHODE (PS)** - Par l'entremise de la compagnie Champagne et Fils Inc., les hommes d'affaires Herman Champagne et Maurice Tardif, de St-Méthode, ont acquis l'ancien abattoir Frontenac dans le but d'en faire un complexe industriel.

Cette bâtisse d'une superficie de 14.000 pieds carrés est inoccupée depuis 1962 et située aux abords du boulevard Tardif à St-Méthode. Bé-

néficiant aussi d'un vaste terrain de plus de 170.000 pieds carrés, les deux investisseurs entendent maintenant poursuivre leurs démarches afin d'attirer plusieurs PME dans ce secteur.

Et, déjà, les espoirs sont permis quant à l'implantation probable de deux industries dans ce nouveau complexe. "Ces deux PME sont sur le seuil de la porte," de lancer M.

Tardif. Sans dévoiler les détails des négociations en cours, ce dernier a précisé que les firmes concernées touchaient respectivement les secteurs du meuble et du béton. Leur installation à St-Méthode permettrait la création respective de 10 à 12 emplois.

M. Tardif déborde de confiance quant aux chances de remplir rapidement le nouveau complexe industriel. "Nous avons de la place

pour 4 ou 5 PME dans la bâtisse, avant de penser à utiliser notre vaste terrain." Selon lui, ce développement est très important puisqu'il permettra aux jeunes de la localité de pouvoir enfin trouver du travail sur place.

Il précise que la porte est ouverte pour recevoir ou étudier toutes propositions intéressantes. D'autant plus, dit-il, que "nous avons du financement à offrir."

## Victime identifiée

**DRUMMONDVILLE (GP)** - La police de Drummondville a révélé hier le nom de la victime d'un accident de circulation survenu mercredi soir dans le quartier ouest de Drummondville.

Il s'agit de Mme Jeannine Phaneuf, 56 ans, demeurant au 111 du boulevard Gall.

Mme Phaneuf, passagère dans l'auto conduite par son fils, a été blessée lorsqu'une autre voiture heurta la portière droite du véhicule qu'elle occupait. Elle devait céder quelque temps plus tard à l'hôpital Ste-Croix. La collision s'était produite à l'intersection des rues Des Pins et Des Lilas.

Une enquête a été entreprise par la police de Drummondville à la demande du coroner Marcel Bernier.



(Photo La Tribune par Gérald Prince)

Le Camp Cité des Loisirs offrira cette année des promenades en traîneau. La neige est apparue si tôt cette année que les chevaux ont été attelés à une voiture sur roues, le traîneau n'étant pas encore sorti des boules à mites...

## Des promenades en traîneau au Camp Cité des Loisirs

**DRUMMONDVILLE (GP)** - C'est vaste, c'est facile d'accès, c'est intéressant, c'est gratuit. Il s'agit du Camp Cité des Loisirs de Drummondville qui a lancé sa programmation d'hiver. Une bonne couche de neige est venue opportunément agrémenter ce lancement par un décor des plus appropriés.

Recevant au moins 20.000 amateurs de plein air chaque hiver, ce camp est patronné par plusieurs organismes publics comme les municipalités, les conseils scolaires et autres.

On peut y pratiquer le patinage, la raquette, le glissement et surtout le ski de fond sur une trentaine de kilomètres de pistes aménagées.

Cette année, une nouveauté: des promenades en traîneau seront présentées au public à un prix abordable.

Toutes ces activités se déroulent autour du camp lui-même, comprenant une grande salle de repos, une cafétéria, un foyer, etc. Les intéressés peuvent, également à prix raisonnables, trouver de l'hébergement sur place pour y passer une ou plusieurs nuits.

Le directeur général, M. Raymond Bonneau, souligne qu'il est difficile de trouver autant de services récréatifs sur le même site dans la région de Drummondville et tout cela, gratuitement.

Les grands moments de la saison hivernale seront certainement les samedis soirs. À 19 heures 30, partiront simultanément trois types d'activités: une randonnée guidée de ski de fond aux flambeaux (avec feux de Bengale), des randonnées en raquette ou en traîneau, les séances de patinage ou de glissement. Vers 21 heures, un coupe-faim sera servi à la cafétéria et par la suite un spectacle sera présenté au coin du feu, comprenant de la danse, des chants ou des matches d'improvisation.

Parmi les autres activités annoncées, il y aura des émissions de fin de semaine à la radio pour renseigner le public sur les conditions de la pratique du sport à la Cité des Loisirs, ainsi que des cliniques de fartage.

Le tout, moyennant neige, devrait débuter officiellement le 29 décembre. Antérieurement, soit le 15 décembre à 10 heures 30, on annonce un comptoir-échange pour toute personne désireuse de vendre, acheter ou échanger des équipements de ski de fond. De plus, à cette date, débuteront des cliniques de fartage.

Quant aux promenades en traîneau, elles débuteront à heure fixe en fin de semaine (13 heures 30 et 19 heures 30) et auront lieu sur demande pour les groupes de 20 personnes ou plus.

## Roto-SNA: derniers problèmes résolus

**THETFORD-MINES (PS)** - Tous les préparatifs nécessaires à la relocalisation de la firme Roto-SNA Inc. à Thetford-Mines seront définitivement amorcés au cours des deux prochaines semaines.

Cette heureuse décision fait suite à l'importante réunion que les membres du conseil d'administration de l'entreprise ont tenu cette semaine dans la région. Cette rencontre a permis de clarifier l'ensemble des interrogations qui persistaient encore dans ce dossier et d'aplanir tous les problèmes qui étaient à l'origine du retard quant à la relocalisation de l'usine.

Les trois groupes d'actionnaires ont donc décidé d'enclencher le processus du déménagement de l'entreprise, de la région de Toronto à Thetford-Mines. Cette usine sera localisée dans une partie de l'édifice Bellevue, récemment acquise par la corporation municipale de Thetford-Mines, et favorisera la création de quelque 40 nouveaux

emplois dans la région. Cette compagnie, spécialisée dans la fabrication de rotors, appartient maintenant à des investisseurs de Toronto, aux membres du Comité de relance économique de la région et à la Société nationale de l'amiante (SNA).

Les développements de la présente semaine vont sûrement rassurer plusieurs intervenants économiques du milieu qui commencent à douter de la concrétisation de l'opération.

**CHLT RADIO 63**

La construction d'un centre communautaire est en marche à Bromptonville, dans le but de desservir la population toute entière.

**Samedi, le 8 décembre 1984, de 9:00 à 18:00 heures,**  
suivez le déroulement du **radiothon**

C.H.L.T. radio centre communautaire de Bromptonville, en écoutant C.H.L.T. Radio 63

**Pour vos dons, appeler 846-2781**

5 téléphonistes prendront vos appels.

### Tempête sans problème

**THETFORD-MINES** - La première vraie tempête de neige de la saison hivernale n'aura causé que très peu de désagréments majeurs dans la région de Thetford-Mines et des Bois-Francs.

En effet, les activités régulières se sont déroulées normalement hier, sauf pour le secteur scolaire dans l'Amiante, alors que les élèves des niveaux élémentaire et secondaire ont bénéficié d'une demi-journée de congé, ayant été invités à demeurer à la maison pour l'après-midi.

Les automobilistes ont fait preuve d'une extrême prudence. A cet effet, le sergent Robert Lacasse de la Sûreté du Québec, détachement de Thetford-Mines, n'avait aucun accrochage, si minime soit-il, à signaler pour la journée d'hier. "C'est presque incroyable," devait-il déclarer. Pour sa part, le capitaine Gilles Rousseau du service de la protection publique de Thetford-Mines ne rapportait que deux accrochages mineurs.

Dans les Bois-Francs, les policiers ne rapportaient en fin d'après-midi, qu'une douzaine d'accrochages mineurs. C'est dans les limites de la municipalité de Victoriaville qu'on signalait le bilan le plus important, une dizaine d'accrochages mineurs.

**COUPON-TÉMOIN**  
du concours

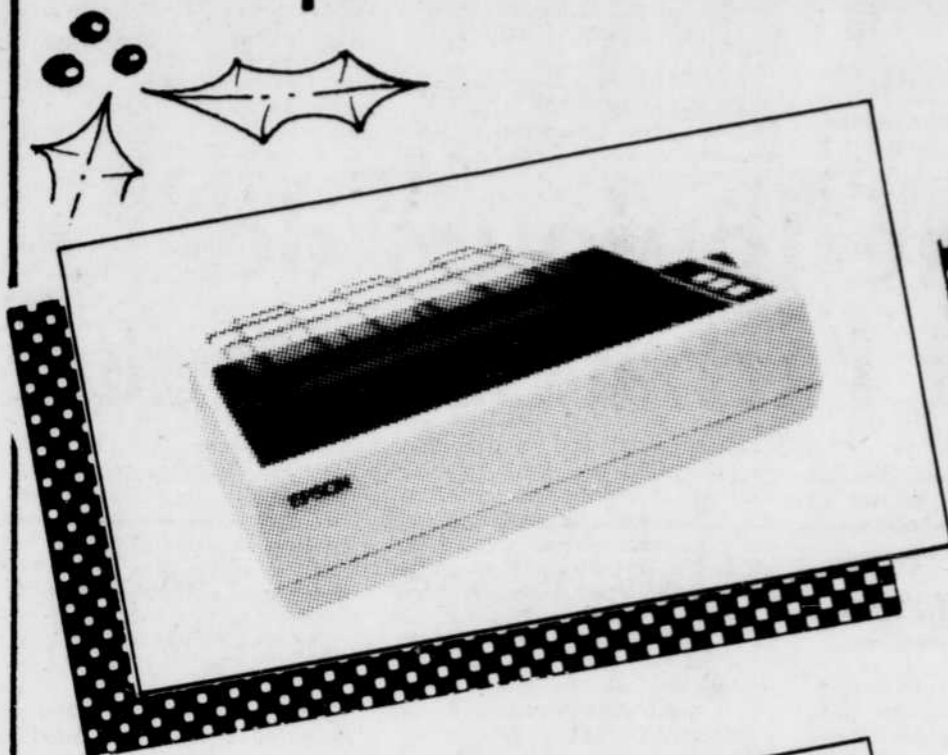
**"BONS DES FETES"**

**55 ANS**

Annexez au coupon de participation  
(publié le samedi dans le supplément l'Extra)

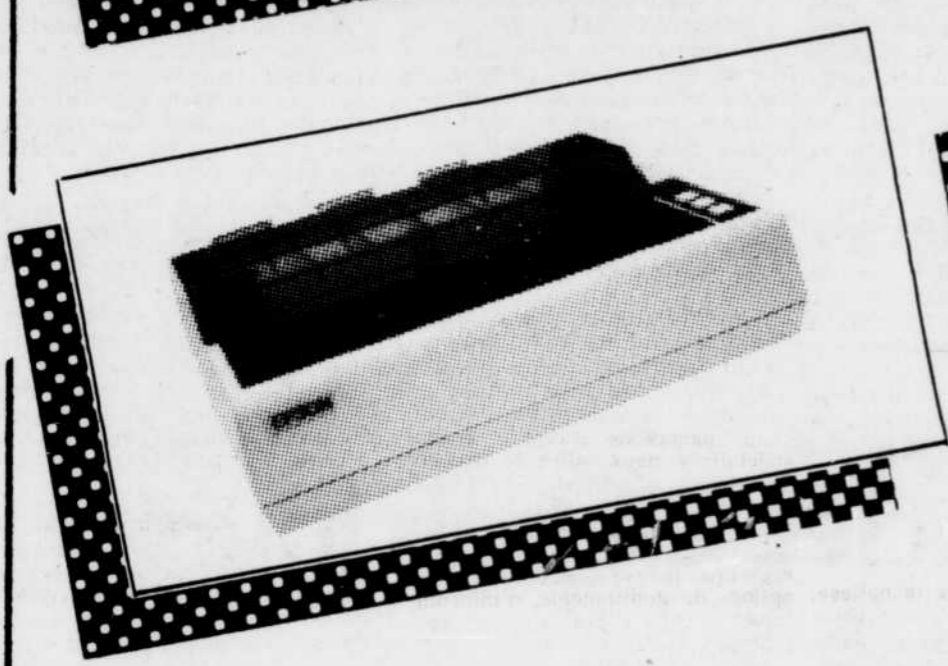
# Adaptable à tous les ordinateurs

## L'imprimante EPSON de chez D.O.S.



**RX-80<sup>mc</sup>** Prix sug.: 499\$  
 L'imprimante personnalisée

- 100 cps
- 80 colonnes
- choix de 128 jeux de caractères
- 6 modes graphiques par points



**RX-80 F/T<sup>mc</sup>** Prix sug.: 659\$  
 L'imprimante économique

- 100 cps
- alimentation du papier par friction/traction
- graphiques

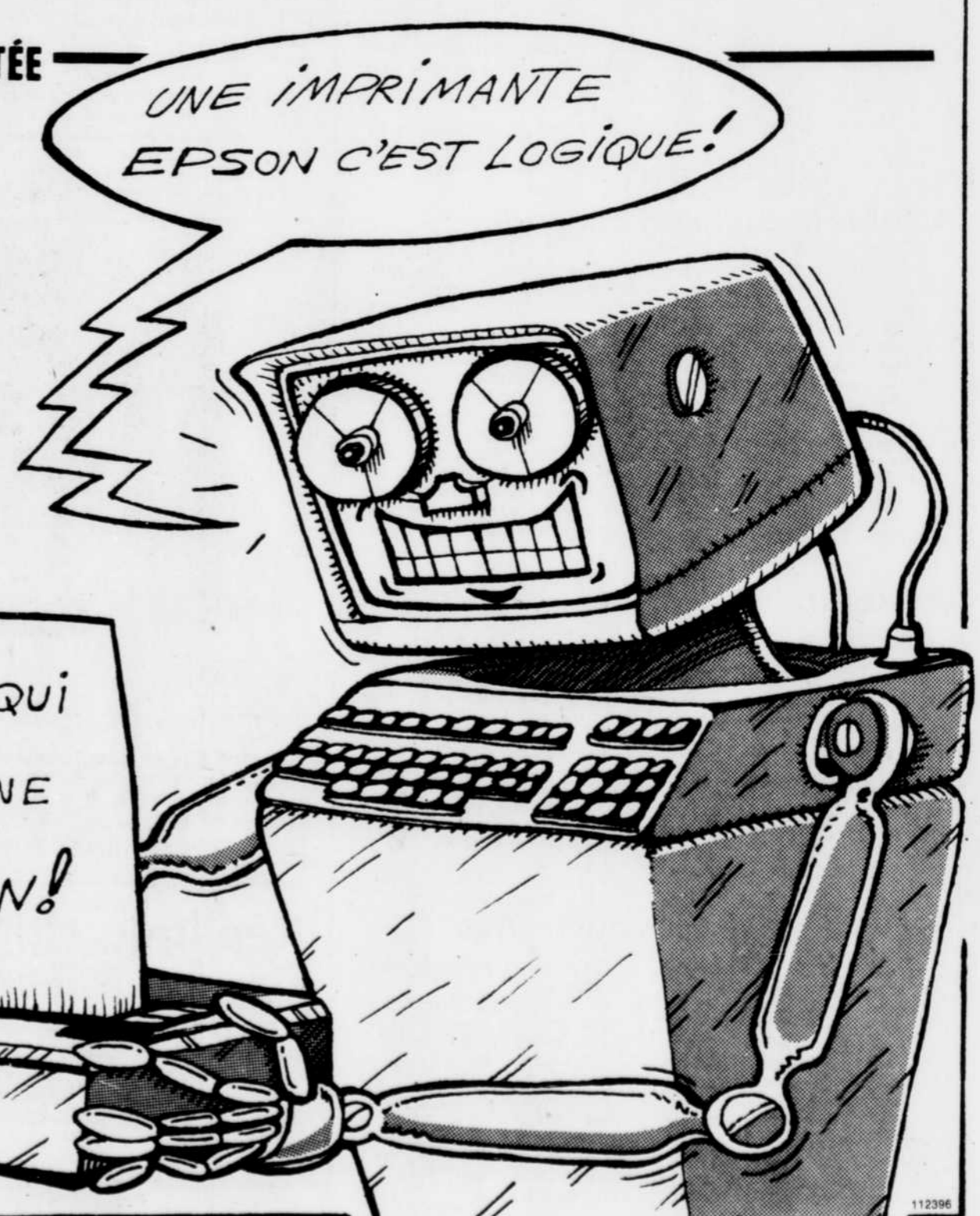


LTÉE

UNE IMPRIMANTE EPSON C'EST LOGIQUE!

Le seul distributeur à Sherbrooke de tous les produits EPSON

**1578,  
King O.  
821-2236**





Le Vérificateur général Kenneth Dye a dit hier aux journalistes qu'il était satisfait que le premier ministre Mulroney voulait en arriver à un règlement dans la dispute sur l'achat de Petrofina.

# Présentation des rapports financiers du gouvernement Toujours des principes comptables non appropriés

— le Vérificateur général Kenneth Dye

**OTTAWA (PC) — On ne peut avoir une idée claire et précise de la situation financière du gouvernement parce qu'il emploie toujours des principes comptables non appropriés.**

C'est ce que soutient le Vérificateur général du Canada, M. Kenneth Dye, dans les Comptes publics du Canada pour l'année fiscale 1984 qui ont été déposés aux Communes, hier.

"A mon avis, le problème le plus important et le plus répandu quant à la présentation de rapports financiers par le gouvernement fédéral est l'emploi de principes comptables non appropriés lors de la préparation de ces rapports financiers", affirme M. Dye dans son opinion sur les états financiers du gouvernement.

Selon lui, le gouvernement aurait intérêt à adopter des conventions comptables plus justes et qui permettraient de mettre en vigueur le vieux principe de la comptabilité qui est "la primauté de la substance sur la forme".

Ainsi, le gouvernement a choisi ses conventions comptables pour qu'elles suivent de près le processus d'adoption des crédits par le Parlement.

Ce but est, certes, louable, affirme M. Dye, "mais on ne doit pas l'atteindre aux dépens d'une présentation fidèle de la situation fi-

nancière du gouvernement". M. Dye avait déjà parlé de ces problèmes lors de son opinion sur les comptes publics de 1983, mais il constate aujourd'hui que rien n'a encore été fait.

Ainsi, les états financiers du gouvernement "ne fournissent pas un sommaire complet et global de l'actif, du passif, des recettes et des dépenses du gouvernement, et le déficit annuel déclaré et les besoins financiers ne représentent pas les résultats de toutes les activités du gouvernement", affirme M. Dye.

Ainsi, affirme le Vérificateur général, le gouvernement n'inclut pas dans ses états financiers les sommes nécessaires à l'indexation des

pensions des fonctionnaires à la retraite, une somme de \$2.3 millions qui vient s'ajouter aux quelque \$32 millions qui y sont mentionnés.

De plus, les activités de plusieurs sociétés de la Couronne et organismes du gouvernement ne sont pas inclus dans les comptes publics, indique M. Dye.

On déclare aussi certains actifs pour des sommes qui dépassent leur valeur, en particulier dans le domaine des prêts aux pays en voie de développement.

Enfin, le passif du gouvernement est sous-évalué à la suite de décisions d'exclure des comptes publics des sommes comme les pertes de Canadair ou de Havilland.

## A travers le pays

### • Mulroney dans son comté

**BAIE-COMEAU (PC) —** Revenu parmi ceux qui l'avaient élu à la dernière élection, M. Brian Mulroney s'est engagé hier à mettre un terme à un demi-siècle de négligence gouvernementale en réduisant l'isolement dont est victime la Côte-Nord.

Dans un message clair aux dirigeants de Radio-Canada qui s'apprêtent à sabrer dans leurs budgets, M. Mulroney a souligné qu'il serait "surpris et déçu si

Radio-Canada coupait dans ses services aux régions éloignées, car ce sont ces régions qui ont le plus besoin de communications".

Devant les journalistes locaux, comme plus tard devant une quarantaine de sympathisants, il a promis que ses obligations de premier ministre ne portent pas ombrage à son rôle de représentant du comté de Manicouagan.

### • Thatcher au pénitencier

**SASKATOON (PC) —** Menottes aux poings et chaînes aux pieds, le millionnaire Colin Thatcher a quitté la prison provinciale de Saskatoon, jeudi, pour aller purger sa peine de détention à perpétuité au pénitencier fédéral d'Edmonton.

Trouvé coupable du meurtre de son ex-épouse, le 6 novembre dernier, Thatcher a cependant interjeté appel.

La semaine dernière, à l'Assemblée législative de la Saskatchewan, l'ancien ministre de l'Énergie a même été dépoilu de son titre de député de la circonscription de Thunder Creek.

A Edmonton, les journalistes ont demandé à M. Peter Elzinga, député fédéral de Pembina, si Thatcher allait être traité d'une façon différente des autres détenus.

### • Télévision payante gratuite

Les abonnés de la télévision par câble auront accès pendant le week-end, sans frais supplémentaires, à plusieurs nouveaux canaux spécialisés du Canada et des États-Unis.

La plupart des abonnés du câble au Québec pourront ainsi recevoir TSN, The Sports Network. Mais pour le réseau payant MuchMusic Network, seuls les souscripteurs pourront capter ses émissions.

Selon les régions du pays, il

sera peut-être également possible de recevoir d'autres canaux spécialisés, comme Arts and Entertainment Network, Cable News Network, Nashville Network, Country Music Television et Learning Channel. Chinavision et Latinovision seront aussi accessibles dans certains secteurs.

C'est leur programmation régulière que The Sports Network et MuchMusic offriront.

### • Louis Robichaud impatient

**FREDERICTON (PC) —** Le sénateur Louis Robichaud, qui a déclenché le processus du bilinguisme au Nouveau-Brunswick à l'époque où il était premier ministre de cette province, de 1960 à 1970, ne cache pas son impatience, face aux efforts du gouvernement conservateur de la province pour compléter le processus.

M. Robichaud dirigeait le gouvernement libéral néo-brunswickois en 1969 au moment de l'adoption de la Loi des langues of-

ficielles faisant du Nouveau-Brunswick la seule province officiellement bilingue du Canada.

Dans une interview téléphonique depuis son bureau d'Ottawa, le sénateur acadien a confié, jeudi, qu'il déplore les scènes disgracieuses et les tensions qui ont refait surface au cours des séances d'information de la commission d'enquête chargée d'élargir et de consolider le bilinguisme à tous les niveaux au Nouveau-Brunswick.

### • Des soldats canadiens en Norvège

**LONDRES (PC) —** Le ministre de la Défense Robert Coates a confirmé l'intention du gouvernement canadien, jeudi, d'expédier 5.000 militaires en Norvège en 1986.

En vertu des engagements du Canada à l'égard de l'OTAN, la Brigade canadienne aéronavale devrait se trouver en Norvège depuis des années, a noté M. Coates.

Il ne s'agit donc en somme

pour le Canada, a-t-il ajouté, que de respecter sa parole. Il en a d'ailleurs donné l'assurance, au début de la semaine, au conseil de la défense de l'OTAN, à Bruxelles.

Le ministère de la Défense avait fixé à \$18.5 millions, l'an dernier, le coût de l'expédition en Norvège. Il serait aujourd'hui de plus de \$20 millions, a reconnu M. Coates.

### • Des sous-marins nucléaires

**OTTAWA (PC) —** La base militaire de Shearwater, près d'Halifax, fait l'objet de travaux qui lui permettront d'accueillir des sous-marins nucléaires américains de type Trident, a soutenu hier le député néo-démocrate Pauline Jewett.

Mme Jewett interrogeait le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures Joe Clark sur le refus du Canada d'appuyer la proposition d'un gel du déploiement

et des essais de nouvelles armes nucléaires.

M. Clark n'a pas répondu spécifiquement sur la question des travaux à la base de Shearwater et à sa sortie des Communes. Mme Jewett a souligné qu'elle avait été informée par de nombreux résidents de la région de Halifax que les travaux visaient en réalité à permettre aux sous-marins nucléaires Trident de s'arrêter à Halifax.

### • Une commission qui coûte cher

**OTTAWA (PC) —** Les plus récentes évaluations portent à \$14 millions les sommes dépensées jusqu'à présent par la Commission royale d'enquête sur l'économie, mise sur pied il y a deux ans. Et le groupe aura encore besoin de \$6 millions additionnels pour compléter son rapport, l'an prochain.

Ces données ont été rendues publiques par le gouvernement conservateur, jeudi, en réponse à la question du député conservateur Rob Howie.

"Je peux penser à un millier d'autres façons de dépenser cet argent", a déclaré le député du Nouveau-Brunswick.

par Pierre April

**OTTAWA (PC) — Le Vérificateur général du Canada, M. Kenneth Dye, tente toujours d'obtenir les documents de 1981 sur l'achat de Petrofina au coût de \$1.6 milliard par le gouvernement fédéral et, hier, il a affirmé que le premier ministre conservateur Brian Mulroney cherchait lui aussi une solution.**

Selon lui, s'il éprouve encore toutes les difficultés à mettre la main sur les informations pertinentes, c'est surtout parce que le secrétaire du Conseil privé ne veut pas rendre publics des documents qui sont considérés confidentiels, puisqu'ils émanent du Cabinet des ministres.

Toute cette histoire de confidentialité donnait, hier, l'impression que personne n'est maintenant prêt à donner satisfaction au Vérificateur général et à lui fournir tout ce qu'il lui faut pour faire son travail, même s'il faut laisser filer un ou deux documents du Cabinet.

Hier matin, le sous-ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Paul Tellier, a déclaré devant le Comité des comptes publics, ou comparaisait M. Dye, que ce n'était pas lui qui refusait au Vé-

rificateur les documents réclamés, "mais le bureau du Conseil privé".

Au cours de l'après-midi, M. Dye a rencontré le ministre de l'Énergie, Mme Pat Carney, et elle déclarée immédiatement après le tête-à-tête qu'un des moyens envisagés pour contourner le problème serait, semble-t-il, de permettre au Vérificateur général de consulter les documents du président de Petro-Canada, M. Bill Hopper, avant qu'il ne soit appelé à témoigner devant le Comité permanent des comptes publics.

Aux Communes et dans la salle des pas perdus de la Chambre, la confusion s'est installée de plus en plus dans cette affaire. Lorsque la ministre Pat Carney a été interrogée sur une déclaration de son sous-ministre, M. Tellier, qui affirmait

quelques heures plus tôt avoir eu en sa possession des documents touchant à la transaction Petrofina, elle a vite souligné qu'il s'agissait plutôt d'informations techniques préparées à l'intention du Parlement après l'achat de la pétrolière.

"Si je n'ai pas de documents en ma possession, a dit Mme Carney, c'est que le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources n'était pas l'agent de la transaction et c'est Petro-Canada qui les a."

De son côté, le libéral Jean Chrétien, membre du Cabinet au moment de la transaction Petrofina et assurément dans le secret des dieux, a refusé de commenter les discussions qui se sont déroulées à cette époque. "Je ne ferais jamais de commentaire sur ce qui s'est passé au Cabinet, et cela même si j'ai évidemment été informé dans cette affaire."

M. Chrétien a ensuite indiqué qu'il ne savait pas si une évaluation avait été préparée avant la transaction. "S'il y en avait eu une, a-t-il ajouté, je ne vous le dirais pas."

L'ex-ministre libéral a maintenu

que les documents du Cabinet n'étaient pas pour consommation publique et il a rappelé qu'il était de son devoir de sauvegarder cette tradition de confidentialité. "Nous aussi, a-t-il dit, nous avons protégé la confidentialité des documents du Cabinet Clark en 1980."

Mercrredi, l'ancien président de Petrofina, M. Pierre Nadeau, a réaffirmé qu'au moment des discussions sur l'achat de la pétrolière, le gouvernement fédéral et la Société de la couronne Petro-Canada ne s'étaient jamais informés des actifs réels de l'entreprise avant de l'acheter après seulement trois jours de consultation de part et d'autre.

M. Nadeau a ensuite souligné, dans une entrevue accordée à La Presse, qu'il était faux de prétendre que le gouvernement l'avait mis au courant de l'offre fédérale bien avant d'annoncer sa décision. "C'est complètement faux, a-t-il dit. Autrement, j'aurais sûrement attendu pour vendre mes actions à \$120 plutôt qu'à \$80 ou \$90 comme j'ai commencé à le faire."

# Transaction bâclée en trois jours

— M. Pierre Nadeau

**MONTREAL (PC) — En aucun temps le gouvernement fédéral ou la société Petro-Canada n'ont interrogé la direction de Petrofina pour connaître les actifs réels de cette entreprise.**

La transaction, qui a coûté \$1.6 milliard aux contribuables canadiens, aurait été bâclée en trois jours.

Telles sont les révélations faites hier au quotidien montréalais La Presse par l'ex-président de Petrofina, M. Pierre Nadeau.

"On a dit que je savais à l'avance l'offre du gouvernement. C'est

faux. Sinon, j'aurais attendu pour vendre mes actions à \$120 et non pas à \$80 ou \$90, comme j'avais commencé à le faire", a dit M. Nadeau.

"En tant qu'actionnaire, j'ai profité de la transaction, mais comme contribuable canadien, je suis convaincu que le gouvernement a fait une folie. Je suis prêt à témoigner

devant un comité parlementaire et à redire tout cela", a ajouté M. Nadeau.

En 1981, au moment où le gouvernement fédéral a acheté la société belge Petrofina, par l'intermédiaire de la société de la Couronne Petro-Canada, les actions de Petrofina se transigeaient à \$90 sur le parquet de la Bourse. Ottawa a offert \$120 par action.

L'ex-dirigeant de Petrofina a déclaré hier à La Presse que la transaction avait été conclue à Bruxelles

en trois jours seulement. Avant la visite en Belgique du président d'alors de Petro-Canada, M. Maurice Strong, Petrofina ignorait qu'Ottawa convoitait cette entreprise.

"Maurice Strong s'est présenté à Bruxelles et il a offert \$120 par action aux propriétaires. J'ai reçu un coup de téléphone à Montréal de la direction, me disant qu'il venait de recevoir un prix de fou pour la compagnie", a déclaré M. Nadeau.

# Régimes de pensions: les modifications aux normes viendront plus tard

**MONTREAL (PC) — Le gouvernement conservateur annoncera dans son premier budget des changements à la fiscalité des régimes de pension, mais les modifications quant aux normes viendront probablement plus tard, estime Mme Diane Urquhart, présidente du Business Committee on Pension Policy (BCPP).**

Le BCPP représente treize grandes associations d'affaires pan-canadiennes sur la question de la réforme des régimes de pension mise de l'avant par le rapport Fritz de la Chambre des Communes il y a environ un an.

Le rapport fut suivi par un livre blanc de l'ancien ministre des Finances, M. Marc Lalonde, lors de son budget de février. Quoique les conservateurs aient appuyé les recommandations du premier document, ils comptent s'éloigner de plusieurs des propositions de M. Lalonde.

"Les conservateurs veulent consulter les provinces sur la question de la redéfinition des bénéfices standards des divers régimes de pension et cela va prendre un certain temps, car la récente rencontre des ministres n'a pas donné de consensus, et que ces standards sont largement la responsabilité des provinces", a déclaré Mme Urquhart devant l'Institut canadien de la retraite.

Selon l'économiste, qui depuis cette semaine travaille comme analyste financière chez les courtiers

mais dispendieuse réforme de l'indexation des bénéfices face aux ravages de l'inflation. Par contre, dès le printemps, on irait de l'avant avec une forme d'admissibilité obligatoire



## 900,000 \$ pour la maison de Turner

Le chef libéral John Turner est à la recherche d'une nouvelle maison dans la région de Vancouver après avoir vendu, pour la somme de \$900,000, la luxueuse résidence (ci-dessus) qu'il avait achetée en 1976, au coût de \$265,000, dans le chic quartier torontois de Forest Hill, peu de temps après avoir démissionné du cabinet Trudeau.

## Réplique cinglante de Pat Carney à Jean Chrétien

**OTTAWA (PC) —** Lorsque le dernier ministre libéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Jean Chrétien, a tenté de coincer son successeur, Mme Pat Carney, sur l'utilisation que le gouvernement a fait des \$200 millions du Fonds LaPrade promis au Québec par l'ancienne administration, il a essuyé une réplique cinglante.

Hier, au cours de la période des questions aux Communes, M. Chrétien a voulu s'en prendre à Mme Carney en laissant entendre que le Québec avait bel et bien perdu cette somme au profit d'autres projets et dans l'avalanche des coupures contenues dans l'exposé économique du 8 novembre.

"Je voudrais demander, a-t-il dit, si le Fonds LaPrade qui existait dans les prévisions du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources depuis de nombreuses années et dont une tranche de \$50 millions a déjà été dépensée se retrou-

ve toujours dans le budget de ce ministère?"

La réponse a été claire et directe. "En autant que je sache, a répliqué Mme Carney, le Fonds LaPrade n'est pas à mon budget, pas plus qu'il ne l'était lorsque mon collègue occupait mon poste."

Désarçonné, le député de Saint-Maurice est revenu à la charge en tentant de mettre Mme Carney en contradiction avec le président du Conseil du trésor, M. Robert De Cot-

**PAN-H**

Parce que la vie est trop courte pour s'habiller triste

41, King ouest, Centre-ville

---

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler

A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter

**UNE LUEUR D'ESPOIR... SECOURS/AMITIÉ**

poste d'écoute  
564-2323  
Sans frais d'appel  
LAC-MÉGANTIC  
Composez 0 et demandez  
Zenith 5-3080

A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT